



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



## Offre de services

## Les mesures du programme

Décembre 2021

## Sommaire

p. 03

**Le mot des ministres**

p. 04

**Les chiffres clés de la montagne**

p. 05

**Les 14 mesures du plan Avenir Montagnes**

p. 07

**Avenir Montagnes Ingénierie**

**Les objectifs du programme**

p. 10

**Les 5 principes du programme**

p. 11

**Les mesures clés du programme**

p. 12

**Les 32 territoires lauréats**

p. 14

**Les fiches d'action**



# Le mot des ministres



“

*Les changements climatiques sont tout sauf neutres pour nos territoires, notamment pour les territoires de montagne : impacts sur les saisons et sur la nature, réorientation de certaines activités économiques et touristiques... Le Plan Avenir Montagnes entend répondre aux besoins des collectivités pour faire face à ces mutations. Pour cela, l'ensemble des services du ministère de la Transition écologique et ses opérateurs se mobilisent pour accompagner les lauréats de l'appel à projets « Ingénierie ». Les offres de services qu'ils proposent sont des réponses sur-mesure aux spécificités des collectivités territoriales de montagne pour s'adapter aux défis écologiques. La transition écologique doit être un fil rouge, transversale à tous les secteurs de l'économie montagnarde. C'est cette expertise de l'Etat que je souhaite mettre au service des territoires. »*

**Barbara Pompili**

Ministre de la Transition écologique



“

*L'État s'engage aux côtés des territoires de montagne afin de leur donner toutes les cartes en main pour penser l'avenir. Ils sont confrontés à de grands défis, exacerbés par la crise sanitaire : résilience du modèle touristique, adaptation au changement climatique, préservation et mise en valeur d'un patrimoine naturel exceptionnel... Nous mobiliserons une ingénierie sur mesure pour les accompagner dans leurs projets. »*

**Jacqueline Gourault**

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



“

*Nos massifs recèlent d'incroyables richesses forgeant le tourisme de demain : attractivité, dynamisme économique, innovations, paysages, biodiversité. Mais le tourisme est avant tout une économie de l'offre qui doit être diversifiée, qualitative et durable. L'enjeu identifié par l'État de l'accompagnement à la concrétisation de projets touristiques dans les territoires participe du renforcement de cette offre indispensable à la résilience économique et à l'attractivité des destinations de montagne. »*

**Jean-Baptiste Lemoyne**

Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie et auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises



“

*Les territoires de montagne bénéficient d'incomparables atouts écologiques. Ouverts à tous, ils sont de formidables espaces d'émerveillement et de découverte de la faune et de la flore. Plus d'une commune sur deux est engagée dans le cadre d'un parc national, un parc naturel régional ou une démarche grand site pour préserver cette richesse naturelle. Beaucoup reste à faire pour préserver et valoriser ce patrimoine auprès des habitants comme des visiteurs. Avec le Plan Avenir Montagnes, notre ambition est de faire de la préservation de la biodiversité un atout pour les territoires, en développant des pratiques touristiques durables, respectueuses des espèces et de leurs milieux, dans un partage de l'espace et une consommation raisonnée des ressources, pour agir et savourer nos moments de loisir en harmonie avec la nature. »*

**Bérangère Abba**

Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité



“

**Joël Giraud**

Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité

*Avec Avenir Montagnes Ingénierie, 60 territoires vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement, par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et ses nombreux partenaires, pour accomplir leurs projets de territoire. Ces projets, sélectionnés sur leur pertinence pour développer un tourisme plus durable et protéger l'environnement de nos montagnes, sont structurants et amélioreront autant la vie des habitants que l'expérience des touristes. Le tout, en faisant face aux défis des transitions vers demain. »*

## LES CHIFFRES CLÉS DE LA MONTAGNE

**9 massifs**

dont  
6 métropolitains



**27 %**  
du territoire national  
est occupé par des  
massifs montagneux

**8 617**  
**communes**  
en zone de massif  
de montagne



**10 millions**  
**d'habitants**



**15 %**  
de la population  
française

### TOURISME

**20 Mds€**

de **retombées**  
**économiques**  
à l'année



**Fonds Avenir  
Montagne**

DOTÉ DE

**331 M€**

dont

**300 M€**

en investissement  
Etat et Régions

**31 M€**

en ingénierie

**60**

territoires de  
montagnes  
accompagnés dans  
le cadre d'Avenir  
Montagnes  
Ingénierie

**19 %**

de la **clientèle**  
**touristique**  
française accueillie  
en montagne

**27 %**

**nuitées marchandes**  
internationales  
en montagne



**43 %**

de la surface des massifs de  
métropole sont des  
**espaces naturels protégés**  
(avec 7 parcs nationaux, 18 parcs  
naturels régionaux et 8 grands sites)



**58 %**

de la surface des montagnes  
est couverte de **forêts** et  
**milieux semi-naturels**

**38 %**

de la surface des montagnes  
est occupée par des  
**terres agricoles**



# Les 14 mesures du Plan Avenir Montagnes

Le Premier Ministre a annoncé le 27 mai un plan de soutien à l'investissement baptisé Avenir Montagnes doté de **650 M€**, générant 1,8 Md d'investissements publics dans les territoires et organisé autour de 14 mesures présentées ci-dessous. Parmi ces mesures, un fonds Avenir Montagne doté de 331 M€ dont 300 M€ en investissement à parts égales entre l'Etat et les Régions et 31 M€ en ingénierie.

Avenir Montagnes Ingénierie constitue le volet d'accompagnement des territoires en ingénierie du fonds Avenir Montagnes.

## MESURE 1

**Lancement d'un fonds « Avenir Montagnes » doté de 331 M€ comprenant un volet de 300 M€, co-financés avec les régions,** pour soutenir les investissements en lien avec les axes du plan, **et un volet de 31 M€ d'accompagnement à l'ingénierie des territoires** qui en ont besoin pour monter ce type d'investissements.

## MESURE 2

**Mise en place d'un point d'entrée unique au niveau local** pour accompagner les acteurs de la montagne dans l'accès aux dispositifs de soutien.

## Axe 1

### FAVORISER LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE ET LA CONQUÊTE DE NOUVELLES CLIENTÈLES

#### MESURE 3

**Mobilisation du prêt tourisme au profit des acteurs de la montagne.**

#### MESURE 4

**Mobilisation de la garantie de la Caisse des Dépôts** pour faciliter l'accès des opérateurs aux prêts relance tourisme sur fonds d'épargne et à l'enveloppe de 500 M€ qu'elle propose.

#### MESURE 5

**Soutien aux « colos apprenantes » en montagne.**

#### MESURE 6

**Négociation d'un accord national de tarifs préférentiels** pour les établissements organisateurs de séjours montagne pour enfants.

#### MESURE 7

**Lancement d'une initiative pour jumeler les écoles et les établissements scolaires de la montagne avec ceux du reste du territoire.**



#### MESURE 8

**Création d'un nouveau prêt subordonné pour les opérateurs du tourisme social de taille intermédiaire.**

#### MESURE 9

**Renforcement des actions de promotion** de la destination montagne toute l'année par Atout France à hauteur de 8 M€ de 2021 à 2024.

### Axe 2

## ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DE MONTAGNE

#### MESURE 10

**Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt France Mobilités pour accompagner en ingénierie les solutions de mobilité durables, innovantes et de proximité du premier et dernier kilomètre** (parmi lesquels les projets de création d'ascenseurs valléens).

#### MESURE 11

**Faire de la biodiversité un atout du développement touristique local** par l'aménagement et la restauration de 1000 km de sentiers de montagne, ainsi que par la protection de la biodiversité dans une démarche de valorisation.

#### MESURE 12

**Mobilisation du fonds Tourisme durable** vers les territoires de montagne à hauteur de 8 M€.

### Axe 3

## DYNAMISER L'IMMOBILIER DE LOISIR ET ENRAYER LA FORMATION DE « LITS FROIDS »

#### MESURE 13

**Instauration pour le tourisme de montagne d'une cessibilité du droit de préemption du preneur commercial en cas de local loué au bénéfice de nouvelles foncières dédiées pour conserver les hébergements en résidence de tourisme en gestion active.**  
La Banque des Territoires y contribuera à hauteur de 25 M€ de fonds propres par an pendant 5 ans dans le cadre de tours de tables diversifiés.

#### MESURE 14

**Lancement par Atout France d'un appel à manifestation d'intérêt France Tourisme Ingénierie financé par la Banque des Territoires pour stimuler et accompagner les opérations de rénovation des copropriétés et des résidences de tourisme en station.**



## Les objectifs du programme

### Un dispositif d'accompagnement pour les territoires de montagnes en transitions

Dans une société confrontée à de forts déséquilibres territoriaux, sociaux, sanitaires et environnementaux, la montagne est un territoire attractif pour une majorité de nos concitoyens. Représentant un peu moins d'un tiers du territoire français, elle véhicule des valeurs d'authenticité, d'engagement, d'espace et de nature encore préservés, favorables à l'épanouissement personnel. Les lois montagne de 1985 et 2016 ont reconnu à la fois les aménités (ressources en eau, biodiversité, paysages uniques...), les atouts en matière de qualité de vie, d'emploi et de loisirs, ainsi que les handicaps (relief, climat, enclavement) des massifs, et ont consacré, sur ce fondement, l'engagement de la collectivité nationale auprès de ces territoires. La fragilité des zones de montagne et leur vulnérabilité face au changement climatique, rendent

nécessaire un renforcement de l'engagement et de l'appui de l'État à ces territoires, pour accélérer leur adaptation aux grandes transitions en cours, notamment démographique, écologique, numérique.

Le **tourisme** constitue une composante majeure de l'activité pour une grande partie des territoires de montagne avec des retombées estimées à 20 milliards d'euros (2018/2019). Ces territoires contribuent ainsi, d'une part, à l'attractivité internationale de la France (la montagne draine une importante clientèle étrangère - principalement européenne) et représentent, d'autre part, une partie non négligeable des ressources nationales en matière de tourisme (27 % du total des nuitées touristiques françaises). L'offre française en matière de domaines skiables est l'une des plus importantes du monde.





**350**  
stations de ski

**18 000**  
emplois directs  
ou indirects

**120 000**  
emplois dépendant  
de l'ouverture des  
domaines skiables  
en hiver

Mais, la crise agit aussi comme un révélateur des **fragilités du tourisme de montagne**. Son modèle économique connaît en effet depuis plusieurs années une remise en question et fait face à des défis désormais bien connus et partagés:

- une **très forte dépendance** aux activités liées à la pratique du **ski alpin**;
- une **fréquentation hivernale stagnante** avec des difficultés à attirer les jeunes clientèles et une moyenne d'âge des pratiquants de ski en hausse;
- des problématiques liées à **une baisse et une plus grande imprévisibilité de l'enneigement naturel** et à la gestion de la ressource en eau dans un contexte de transitions écologiques, qui rend déjà aléatoire la couverture neigeuse dans beaucoup d'endroits.;
- la nécessité de renforcer la **résilience des territoires** (forêt, agriculture, pastoralisme), la préservation de la biodiversité et du patrimoine paysager, de mener un travail sur la question sensible des conflits d'usage (pour les ressources en eau principalement), la sobriété foncière et énergétique;
- les exigences de **rénovation d'un parc d'hébergements touristiques** vieillissant et peu commercialisé;
- des attentes des clientèles qui évoluent avec une **demande forte d'activités diversifiées** et d'un tourisme bas carbone respectueux de l'environnement.

Par son effet révélateur, la crise offre donc l'opportunité de se réinventer vers plus de durabilité et de diversification, pour une économie touristique plus résiliente.

C'est dans ce cadre, et après une consultation des acteurs au niveau national, par le biais des instances de la montagne (Conseil national de la montagne et comités de massifs sous l'égide des commissariats de massif) et lors des visites ministérielles sur le terrain, que le Gouvernement a décidé d'un **plan de soutien à l'économie de montagne** vers un tourisme plus durable. Baptisé Avenir Montagnes, il comporte un volet d'aides à l'investissement et un dispositif d'accompagnement en ingénierie.

**Avenir Montagnes Ingénierie** constitue le volet « ingénierie » de ce plan d'investissement pour le tourisme en montagne. Ce programme, en complément des autres programmes interministériels pilotés par l'ANCT, vise à apporter un appui très opérationnel à une soixantaine de territoires de montagne (dont les stations de ski et les stations thermales), désirant repenser leur stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée, toutes saisons, durable, respectueux de la biodiversité et des paysages, et sobre en ressources naturelles et foncières.

L'ANCT mettra en œuvre Avenir Montagnes Ingénierie en associant étroitement au déploiement des dispositifs d'action sur le terrain les ministères (Transition écologique, Affaires étrangères/Tourisme, Intérieur - Gendarmerie nationale, Sports) et partenaires publics contribuant à l'offre de services ou à leur financement, notamment la Banque des Territoires, Atout-France, le Cerema et l'Ademe.

## LES COMMISSARIATS DE MASSIFS

**Les commissariats de massif, relais territoriaux de l'ANCT dans le cadre spécifique de la loi Montagne, conseillent et appuient les préfets de région coordonnateurs de massif pour mettre en œuvre la politique d'aménagement, de dynamisation et de développement du massif, notamment par le cofinancement de projets, au titre des CPIER (contrat de plan interrégional État-Régions) de massif. Ils assurent le secrétariat général des comités de massif, instances de concertation consultatives qui réunissent les forces vives du territoire, et accompagnent de façon transversale, interrégionale et interministérielle, les collectivités territoriales et acteurs publics comme privés porteurs de projets au sein du massif.**



# Les 32 territoires lauréats

## (1<sup>re</sup> vague)

### DROM

- **Guadeloupe:** CRTE « Territoires entre Mer et Montagnes » regroupant les communautés d'Agglomération Nord Basse-Terre et Grand Sud Caraïbe (971)
- **La Réunion:** CIREST (Communauté Intercommunale de La Réunion Est), site du cirque de Salazie (974)

### CORSE

- Communauté de communes de l'Alta Rocca (2A)
- Communauté de communes Castagniccia-Casinca et communauté de communes de la Costa Verde (2B)
- Communauté de communes de Célavu Prunelli (2A)

### VOSGES

- PETR du pays Thur Doller (68)
- PETR du Pays de Remiremont et de ses vallées (88)
- PNR des Vosges du Nord (57 – 67)

### MASSIF CENTRAL

- Hautes Terres Communauté (15)
- Communauté de Communes Mézenc Loire-Meygal (43)
- PETR Causses et Cévennes (30)
- Parc naturel régional du Pilat (42 – 69)
- Communauté de communes de la Montagne Noire (11 – 81)
- Parc naturel Régional du Morvan (58 – 89 – 71 – 21)
- Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (63)

### JURA

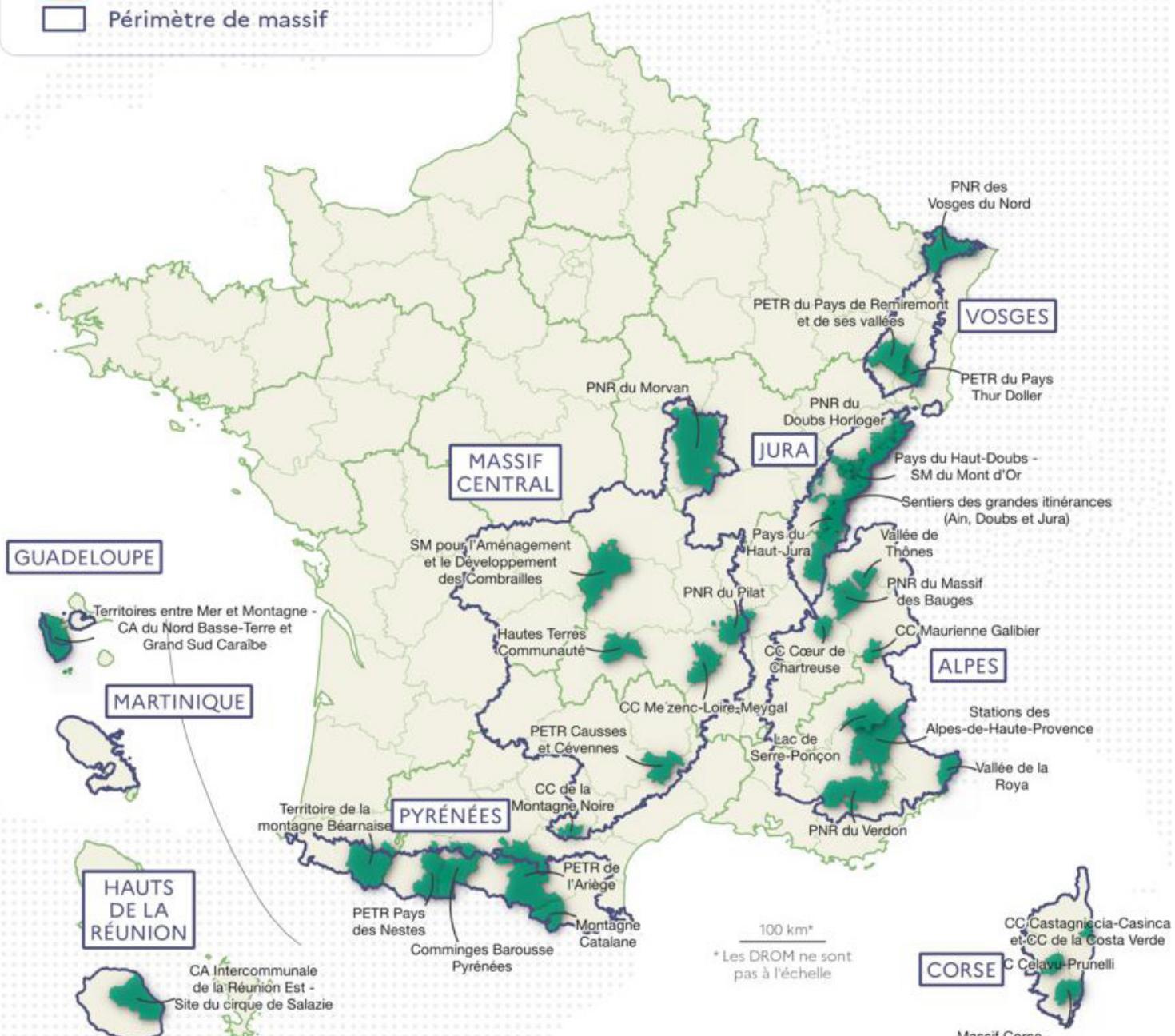
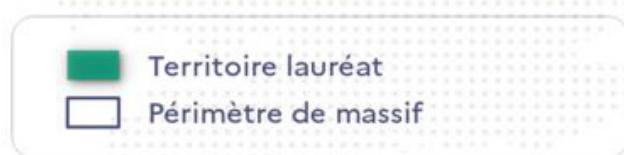
- Sentiers des grandes itinérances sur les départements de l'Ain, du Doubs et du Jura (ENT-GTJ) (01 – 25 – 39)
- PNR du Doubs Horloger (25)
- Pays du Haut-Jura, porté par le PNR (39)
- Pays du Haut-Doubs, porté par le Syndicat mixte du Mont d'or (SMMO) (25)

### PYRÉNÉES

- Territoire de la montagne béarnaise – Communautés de communes de la vallée d'Ossau, du Haut Béarn et du Pays de Nay (64)
- PETR Pays des Nestes (65)
- Comminges Barousse Pyrénées (Association de préfiguration du PNR Comminges Pyrénées Barousse) en qualité de chef de file et Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises (31)
- PETR de l'Ariège (09)
- Montagne Catalane - Territoire de la Cerdagne, du Capcir et du Haut-Conflent (66)

### ALPES

- Stations des Alpes-de-Haute-Provence - EPCI des Alpes Provence Verdon, de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et de Provence Alpes Agglomération (04)
- Lac de Serre-Ponçon (05)
- Communauté Riviera française / Vallée de la Roya (06)
- CC Cœur de Chartreuse (38)
- Parc naturel régional du Massif des Bauges (73 - 74)
- CC Maurienne Galibier (73)
- Vallée de Thônes (74)
- Parc Naturel Régional du Verdon - Lacs et gorges du Verdon (83 et 04)



Sources : ANCT 2021, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 03/11/2021

# Les 5 principes

## guidant l'action de l'État pour Avenir Montagnes Ingénierie

1

**PARTIR DES TERRITOIRES** de montagne désirant repenser leur stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée et durable, **ET DE LEURS PROJETS.** L'État n'impose pas sa vision: il se met en situation d'accompagner au mieux la stratégie touristique définie par les territoires. Le programme s'adaptera à la taille des projets des territoires de montagne portés, au niveau local, afin d'épouser au mieux les dynamiques des territoires et de répondre aux besoins de leurs habitants.

2

**APPORTER UNE RÉPONSE SUR MESURE ADAPTÉE AUX STRATÉGIES DES DIFFÉRENTS MASSIFS.**

Il ne s'agit pas de faire dans chaque massif la même chose, mais bien d'apporter une réponse aux problèmes rencontrés par chaque territoire de montagne. C'est le principe même de la différenciation, qui permet de reconnaître les enjeux propres à chaque massif et d'ajuster les réponses que l'État et ses partenaires apportent au regard de ces situations et besoins spécifiques.

3

**MOBILISER LES COMMISSARIATS DE MASSIF DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES.**

Avenir Montagnes Ingénierie renforce les moyens d'accompagnement proposés en relation étroite avec les commissariats de massifs, équipe relais pour l'exécution du programme sur le terrain, notamment le pilotage local de l'ingénierie, en lien avec les délégués territoriaux de l'ANCT et les partenaires du programme.

4

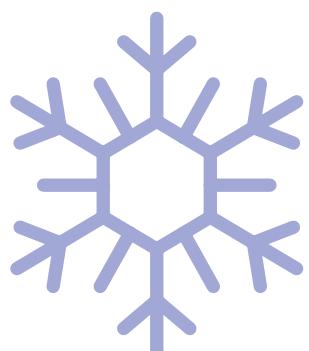
**COMBINER APPROCHE NATIONALE ET LOCALE, MASSIF PAR MASSIF.**

L'État tient compte de l'offre d'ingénierie existante dans les territoires, car beaucoup de collectivités locales (régions et départements en particulier) ont déjà développé leurs propres actions d'accompagnement des territoires de montagne. Avenir Montagnes Ingénierie est un programme intégrateur par la mobilisation des commissariats de massif, de façon transversale, interrégionale et interministérielle.

5

**SE DONNER LE TEMPS DES TRANSITIONS.**

Il s'agit d'apporter un accompagnement à partir d'une vision globale et d'un engagement partenarial, intégré aux contrats de relance et de transition écologique (CRTE).



# Les mesures clés du programme

## Avenir Montagnes Ingénierie

L'offre de services du programme rassemble les outils et les expertises apportés par l'ensemble des partenaires, en soutien des projets de territoire. Elle s'organise autour de **trois piliers**:

### PILIER 1

#### RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET

par territoire sélectionné pour accompagner la conception, la mise en œuvre et assurer le suivi du nouveau projet de développement touristique en transitions:

- ➔ financement à hauteur de 60 000/an du coût salarial par le programme pendant 2 ans ;
- ➔ formation des chefs de projet et accompagnement dans le cadre d'un réseau ;
- ➔ assistance au management du projet pour accélérer la mise au point et l'organisation du projet de transition.

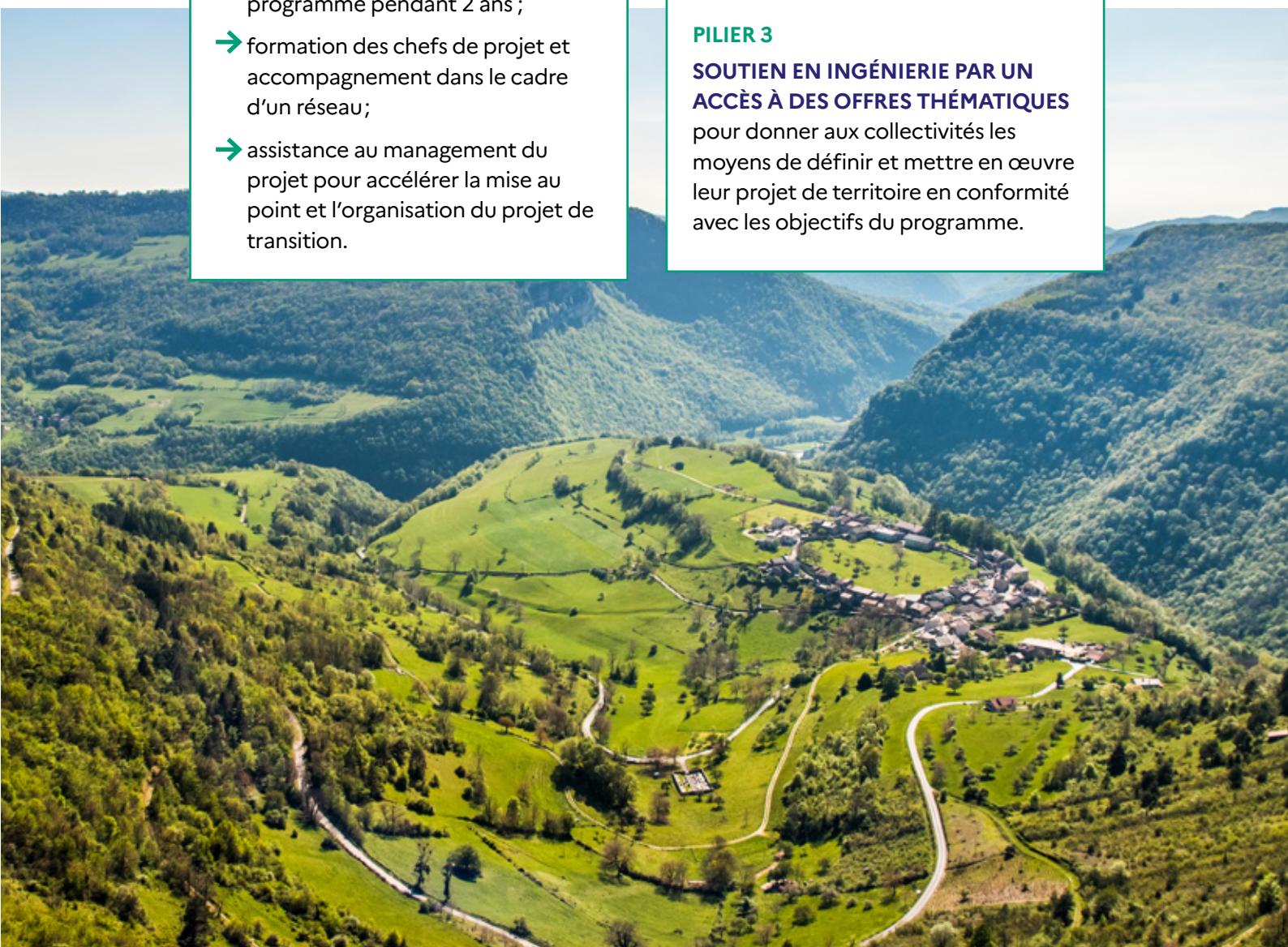
### PILIER 2

**MUTUALISATION ET PARTAGE DES EXPÉRIENCES** entre collectivités et entre massifs sous la forme:

- ➔ d'un club des territoires lauréats, pour une mise en réseau ;
- ➔ d'une plateforme, centre de ressources, de mise en partage des expériences inspirantes déjà conduites.

### PILIER 3

**SOUTIEN EN INGÉNIERIE PAR UN ACCÈS À DES OFFRES THÉMATIQUES** pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire en conformité avec les objectifs du programme.



# **Vous êtes lauréat**

## **Avenir Montagnes Ingénierie**

*Le Ministère de la Cohésion des territoires, l'ANCT, la Banque des Territoires, le Ministère de la Transition écologique, le Ministère des Sports, le CEREMA, l'ADEME, la Gendarmerie nationale, les Parcs Nationaux, les Parcs naturels régionaux, les Grands sites de France, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres des métiers et de l'artisanat, les chambres d'agriculture, la Fédération nationale des communes forestières, la Fédération française des clubs alpins et de montagne, Nordic France, la Fédération française de randonnée, la Fondation du Patrimoine, l'Agence du service civique.*

se mobilisent pour vous appuyer **concrètement** dans la formalisation et la mise en œuvre de votre projet de transition vers un modèle touristique résilient et durable.

**Le commissariat de massif est votre porte d'entrée pour en savoir plus sur l'offre Avenir Montagnes Ingénierie décrite dans le présent répertoire et identifier avec vous l'appui le plus adapté à votre projet et votre territoire.**

Le comité de projet a vocation à identifier, hiérarchiser et partager vos besoins pour une mobilisation efficace des offres au service de votre projet en lien avec les différents partenaires.

### **FICHE 1 - 2**

Pour chaque lauréat, une **CHEFFERIE DE PROJET** est cofinancée par l'ANCT et bénéficie d'un appui méthodologique individualisé et « sur mesure » de la Banque des Territoires dès signature de la convention d'adhésion à Avenir Montagne.

### **FICHES 3 - 17**

#### **DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE DÉMARCHE DE TRANSITION :**

- ➔ définir et mobiliser les acteurs autour de votre projet de territoire :
  - réalisation d'un diagnostic territorial et définition d'orientations stratégiques de lutte et d'adaptation aux changements climatiques ;
  - assistance à l'émergence d'une dynamique avec les acteurs locaux, réalisation de concertations et association des habitants au projet ;
- ➔ mettre à disposition des outils d'aide la décision par la gestion de données : diagnostics de perspectives d'enneigement ou de gestion des ressources ;
- ➔ aider à la conception d'un projet de développement d'un tourisme diversifié et durable, d'une trajectoire d'adaptation au changement climatique et de transition énergétique et écologiques.

## FICHES 18 - 20

### MOBILITÉS

- s'inspirer des expériences déjà conduites par d'autres territoires de montagne et être appuyé dans la conception des stratégies et outils de mobilité innovants et durables pour la desserte des premier ou dernier kilomètres.

## FICHES 21 - 30

### DÉVELOPPER LES ATOUTS DE L'ATTRACTIVITÉ DE VOTRE TERRITOIRE (BIODIVERSITÉ, PAYSAGE ET PATRIMOINE) :

- valoriser les atouts du patrimoine naturel remarquable et définir, en lien avec les gestionnaires d'espaces naturels et des grands sites, des produits touristiques innovants liés à la préservation de la biodiversité, des sites remarquables, du patrimoine et des paysages ;
- mobiliser des jeunes en service civique pour sensibiliser à l'environnement, à la biodiversité ;
- gérer durablement la ressource en eau, protéger la biodiversité, préserver et promouvoir la qualité et la diversité des paysages de votre territoire.

## FICHES 31 - 38

### DÉPLOYSER DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE :

- identifier le potentiel de développement touristique par les sports de pleine nature ;
- développer l'aménagement, l'entretien, le balisage et la valorisation des sentiers de randonnée pour un développement touristique durable ;
- diversifier les activités, sportives et nordiques, et les expériences à la montagne en séjour ou par le réseau des fermes pédagogiques.

## FICHES 39 - 44

### VALORISER L'AGRICULTURE, LA FORÊT, LES PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS DANS VOTRE OFFRE TOURISTIQUE :

- développer l'accueil du public à la ferme, la mise en avant de produits locaux de qualité et respectueux de l'environnement, et le développement des circuits courts ;
- appuyer l'intégration de la forêt dans l'offre touristique, la valorisation locale du bois dans les investissements structurants du tourisme en montagne et l'intégration.

## FICHES 45 - 52

### DÉVELOPPER ET FÉDÉRER LE TISSU ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL :

- connaître et accompagner votre tissu artisanal et commercial ;
- créer un écosystème favorable au développement touristique sur votre territoire ;
- intégrer le numérique dans le quotidien des artisans, commerçants et indépendants.

## FICHE 53

### VEILLER À LA SÉCURISATION DES ACTIVITÉS EN MONTAGNE

# Chefferie de projet et démarches globales de transition

# Recruter un chef de projet

## Vos enjeux

Vous souhaitez repenser et concevoir votre stratégie de développement vers une offre touristique plus diversifiée et durable, piloter efficacement et durablement votre projet de transition touristique, assurer une bonne coordination entre tous les partenaires sur les différentes thématiques d'intervention et intégrer les habitants à cette dynamique.

## L'offre :

Chaque territoire lauréat sera doté d'un Chef de Projet dédié à Avenir Montagnes. Cette fiche vise à préciser :

- le type de **missions** confiées à ce chef de projet et son **positionnement**,
- les modalités de **soutien financier** à son recrutement,
- l'**accompagnement méthodologique en gestion de projet** apporté à chaque chef de projet,
- l'appui proposé aux collectivités pour favoriser un **recrutement rapide et de qualité**.
  
- **Missions et positionnement du Chef de Projet :**  
Le poste de chef de projet a vocation, en lien étroit avec l'élu référent désigné, à **piloter et animer le projet de transition durable de l'offre touristique du territoire lauréat**.

Il sera **spécifiquement et entièrement dédié à Avenir Montagnes**.

Il est recommandé que le chef de projet soit positionné à un **niveau hiérarchique** lui permettant d'**agir de manière transversale** en lien avec les services du territoire. L'élu référent du programme désigné par le territoire sera le référent direct et le superviseur du chef de projet.

Il coordonnera la conception ou l'actualisation du projet de territoire, définira les besoins en ingénierie et coordonnera la mobilisation des offres de service. Il appuiera et conseillera les instances décisionnelles du territoire engagées dans le projet. Il entretiendra des liens étroits avec les partenaires locaux ainsi qu'avec le commissariat de massif du territoire (ou en Corse et dans les départements d'outre-mer avec le délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires - ANCT). Ainsi, il permettra d'accompagner, de concevoir et de piloter efficacement et durablement le projet de transition, d'assurer une bonne coordination entre tous les partenaires sur les différentes thématiques d'intervention, y compris les enjeux liés aux partenariats financiers, la consolidation du projet en lien avec le ou les **contrats de relance et de transition écologique (CRTE)** du territoire, la communication et la concertation avec les habitants et leur intégration à cette dynamique.

- **Accompagnement financier par l'État du Chef de Projet :**

Afin d'accompagner financièrement le recrutement du chef de projet, une **aide forfaitaire de l'État de 60 000 euros par an pendant 2 ans** sera versée aux territoires lauréats. Un premier versement de 60 000 euros, correspondant à la première année, sera versé dès la signature de la convention d'adhésion au programme, et ce avant la fin de l'année 2021.

**Le montant alloué vise à permettre le recrutement d'un cadre expérimenté** en regard des missions exposées ci-dessus. Cette aide forfaitaire couvrira le salaire « chargé » du chef de projet (salaire brut + charges salariales). Le fonctionnement (frais de mission, équipement, etc.) pourra constituer le co-financement apporté par la collectivité ou le territoire bénéficiaire.

Une clause suspensive de la convention prévoit le remboursement par le territoire porteur si le chef de projet n'est pas recruté ou une promesse de signature n'a pas été signée dans un délai de six mois après signature de la convention, si l'expérience du recruté n'est manifestement pas en adéquation avec la mission ou encore si les rapports d'activité attendus ne sont pas produits.

- **Accompagnement méthodologique des Chefs de Projet par la Banque des Territoires :**

Chaque chef de projets bénéficiera, d'un appui méthodologique à la conduite de projet : structuration de son intervention, organisation méthodologique, définition d'indicateurs de suivi. Cet accompagnement sera assuré par des prestataires spécialistes de ces missions sélectionnés par la Banque des Territoires. Ce soutien intensif au début du programme doit permettre aux chefs de projet de fiabiliser leur démarche de construction et de déploiement de projets. Le panel de missions d'accompagnement possibles sera présenté aux chefs de projets. Les interventions de consultants experts seront financées à 100% par la Banque des Territoires dans une limite de 50 K€ par territoire sur la durée du Programme Avenir Montagnes Ingénierie.

- **Appui au recrutement proposé par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) :**

Chaque territoire lauréat d'Avenir Montagnes Ingénierie est responsable du recrutement du chef de projet dédié. Il pourra être accompagné dans cette démarche par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) pour :

- **rédiger, publier et mettre en visibilité une offre attractive :**

- analyse du poste et du profil recherché ;
- rédaction d'un texte d'offre d'emploi attractif ;
- analyse du rendement de l'offre d'emploi dans les 10 premiers jours de publication ;
- si nécessaire, recommandation d'autres moyens d'action pour élargir le sourcing ;
- publication sur le site apec.fr (et sur le site pole-emploi.fr) ;

- **pré-sélectionner et rencontrer les candidats si besoin d'appui :**

- analyse du poste à pourvoir et des critères de sélection ;
- promotion de l'offre auprès de candidats pertinents présents dans la Candidapec ;

- tri des dossiers de candidatures et présentation des plus ciblés ;
- suivi de l'évolution du processus de recrutement des candidats jusqu'à la décision finale.
- renforcer l'attractivité auprès de candidats potentiels en organisant (APEC) si besoin un moment d'échange à distance entre le territoire et des candidats potentiels, afin de :
  - valoriser votre commune, son environnement et les missions du futur chef de projet ;
  - répondre en toute transparence aux questions des candidats afin d'engager un dialogue constructif pour les inciter à postuler ;
  - optimiser les chances d'une bonne intégration du futur chef de projet.

- Séquence d'accueil des Chefs de Projet :

Afin de favoriser la bonne intégration par les chefs de projet de l'ensemble des outils d'appui d'Avenir Montagnes et constituer un réseau d'échange, une séquence d'accueil sera organisée par l'ANCT (début 2022). En particulier, l'offre d'ingénierie de la Banque des Territoires sera présentée afin que le chef de projet identifie les appuis méthodologiques pouvant être sollicités.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



## En savoir plus :

Pour mobiliser l'offre de service, contactez votre commissariat de massif, et plus spécifiquement sur le volet APEC, M. Pascal ROUSSAY ([pascal.roussay@apec.fr](mailto:pascal.roussay@apec.fr)).

# Recruter un jeune volontaire territorial pour renforcer votre ingénierie de projet

## Vos enjeux

Vous souhaitez renforcer l'ingénierie au service de votre projet de territoire par l'emploi d'un jeune diplômé pour une mission d'appui de 12 à 18 mois.

## L'offre :

Le dispositif des Volontaires Territoriaux en Administration, vise à accompagner le recrutement de jeunes diplômés âgés de 18 à 30 ans, bac +2 minimum, pour des missions d'appui en ingénierie au bénéfice de territoires ruraux pour une mission d'une durée de 12 ou 18 mois.

L'Etat apporte un soutien financier forfaitaire de 15.000€ (que la mission soit de 12 ou jusqu'à 18 mois) à ce recrutement.

## Conditions d'intervention :

Cette offre s'adresse aux territoires ruraux : territoires peu denses et très peu denses au sens de l'INSEE.

La collectivité rédige une offre de poste (trame type fournie) qui sera publiée sur une plateforme mise en place par l'ANCT et peut également assurer en complément la publicité de l'offre. Sur la base des candidatures reçues, la collectivité recrute le candidat qui lui convient. Sous réserve de vérification que le profil du candidat correspond aux critères du dispositif (âge, niveau d'études), l'aide de l'Etat de 15 000 euros est versée.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

**En savoir plus :** Adressez vos sollicitations à [vta@anct.gouv.fr](mailto:vta@anct.gouv.fr), Consultez le site internet <https://vta.anct.gouv.fr>

# Réaliser des diagnostics territoriaux, définition des enjeux et orientations stratégiques

## Vos enjeux

Vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic de votre territoire (atouts, faiblesses, opportunités et menaces), en analyser les enjeux et identifier des orientations prospectives en matière de développement touristique.

## L'offre :

Des experts vous accompagnent pour :

- dresser une analyse intégrée et multithématique des forces et faiblesses du territoire et de son organisation spatiale :
  - recherche et compilation d'éléments de compréhension du territoire
  - analyse des études et données relatives au territoire
  - repérage de terrain
  - entretiens avec les acteurs locaux
- identifier les enjeux prioritaires pour le territoire en tenant compte des préoccupations croisées des acteurs afin d'arrêter des objectifs partagés
- réaliser des travaux prospectifs pour prendre en compte les besoins spécifiques ou émergents et définir les grandes orientations stratégiques dans un objectif de résilience
- identifier dans une approche prospective, différentes trajectoires du territoire

**Conditions d'intervention :** cette offre d'ingénierie peut se faire :

- par l'intervention de consultants experts (sur marché de l'ANCT) prise en charge à 100 %
- ou par le cofinancement d'études (sur marché géré par le territoire lauréat) dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude,
- dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement sur les thématiques ANCT par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires



**En savoir plus :** Contactez votre commissariat de massif

# Développer des démarches territoriales de lutte et d'adaptation aux changements climatiques

## Vos enjeux

Les changements climatiques ont un impact direct et important sur l'activité économique de votre territoire et vous vous interrogez sur les démarches à entreprendre pour y faire face.

## L'offre :

Des experts vous accompagnent dans la définition de votre stratégie de transition écologique et climatique de votre territoire :

- Développement de projets et innovations territoriales en matière de transition écologique et climatique
- Développement de plans d'action territoriaux de lutte et d'adaptation aux changements climatiques
- Mise en œuvre de démarches structurées de transition écologique et climatique (traduction des plans d'actions dans les documents d'urbanisme et/ou création d'outils)
- Etudes amont aux travaux de rénovation et d'adaptation de patrimoine aux changements climatiques

**Conditions d'intervention :** L'offre d'ingénierie comprend :

- Le cofinancement d'études dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude
- Ou des interventions de consultants experts financées à 100%
- Dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement thématique par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Banque des territoires



## En savoir plus :

Contactez la Direction régionale de la Banque des Territoires

# Faire émerger une dynamique de transition touristique avec les acteurs locaux

## Vos enjeux

Vous souhaitez vous engager dans une dynamique de transition touristique permettant de rendre le territoire moins dépendant au tourisme hivernal, en impliquant l'ensemble des acteurs locaux.

## L'offre :

Le Cerema, en partenariat avec l'ANCT, vous propose un appui pour définir et mettre en œuvre une démarche de « mise en mouvement » du territoire, visant à rendre le territoire moins dépendant au tourisme hivernal, en l'appréhendant comme un territoire de vie.

La démarche est construite sur mesure pour et avec le territoire, selon sa situation et ses besoins, et peut faire l'objet d'ajustements permanents tout au long de sa mise en œuvre en fonction des résultats obtenus au fur et à mesure ; elle consiste à créer les conditions d'écoute et d'échanges constructifs entre parties prenantes du territoire (élus et techniciens, acteurs socio-économiques, habitants), pour co-construire ensemble son avenir.

La démarche s'appuie sur les principes d'action suivants :

- mobilisation des acteurs du territoire autour du projet ; participation de la population ; diagnostic partagé des enjeux du territoire et de sa vulnérabilité ; construction et partage d'une ambition commune pour le territoire ; exercice de projection, en imaginant le futur idéal du territoire, puis en formulant des visions prospectives positives pour déterminer des axes stratégiques ; révélation et valorisation des ressources territoriales spécifiques ; émergence de coopérations entre acteurs ; définition d'un plan d'actions ; suivi, évaluation et ajustements
- Appui sur différents outils parmi lesquels : ateliers d'intelligence collective, diagnostic partagé territorial, entraînement mental, boîte à outils Vision +21, jeux de cartes, conférences, visites de terrain, boussole de la résilience, boussole de la participation...

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par le CEREMA et l'ANCT



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



## En savoir plus :

Contactez votre commissariat de massif ou votre direction territoriale du Cerema.

# Favoriser la concertation et l'association des habitants au projet (ANCT)

## Vos enjeux :

Vous souhaitez favoriser une large et active participation des habitants et usagers (entreprises et autres acteurs) du territoire à votre projet.

## L'offre :

Nos experts vous accompagnent, en fonction de l'avancement de vos réflexions en phase de préparation / de gestion et d'accompagnement du projet, pour:

- définir les modalités d'association des publics au projet : identification des publics cibles à associer et de leurs niveaux de participation (degrés et moments)
- élaborer des supports d'animation et outils d'association des habitants et acteurs du territoire au projet
- apporter un appui à la mise en œuvre et au pilotage du dispositif de concertation : mise en place des instances, mobilisation des parties prenantes, animation des réunions et ateliers, restitution des résultats des démarches participatives
- et selon la problématique et des enjeux locaux :
  - association des habitants et/ou des entreprises et des acteurs économiques à la préparation et au suivi ultérieur du projet
  - accompagnement méthodologique à la gestion urbaine de proximité
  - soutien aux actions d'animation et de communication
  - association des entreprises et des acteurs économiques à la préparation et au suivi du projet

**Conditions d'intervention :** cette offre d'ingénierie peut se faire :

- par l'intervention de consultants experts (sur marché de l'ANCT) prise en charge à 100 %
- ou par le cofinancement d'études (sur marché géré par le territoire lauréat) dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude,
- dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement sur les thématiques ANCT par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires



# Echanger avec les experts de l'ANCT en matière de participation et d'engagement citoyen

## Vos enjeux :

Vous souhaitez intégrer une dimension de participation et d'engagement des citoyens dans vos projets de politique locale, vous avez besoin d'y voir plus clair dans cet univers pour mettre en place des stratégies durables et efficaces.

## L'offre :

Dans le cadre de l'offre de services de l'ANCT sur les enjeux de participation et d'engagement, vous pouvez bénéficier de l'appui de notre CELLULE DE CONSEIL ET D'ORIENTATION, pour vous conseiller face à un besoin local et ponctuel en ingénierie de concertation, pour vous orienter vers les accompagnements sur mesure de l'ANCT éventuellement disponibles, pour vous présenter des démarches d'engagement innovantes, pour vous mettre en relation avec des prestataires pertinents...

A noter également, la possibilité de consulter notre base ressources (acteurs et expériences nourrissantes) : <https://territoires-en-commun.fr/banque-de-ressources>

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires



**En savoir plus :** Équipe Territoires en commun, Territoires d'engagement :

[matthieu.angotti@anct.gouv.fr](mailto:matthieu.angotti@anct.gouv.fr)

[morgane.luraski@anct.gouv.fr](mailto:morgane.luraski@anct.gouv.fr)

# Bénéficier d'outils d'aide à la décision par la gestion des données

## Vos enjeux

Vous avez besoin d'objectiver vos décisions sur le long terme, en prenant en compte des scénarios d'évolution de votre territoire (notamment des impacts de l'évolution du climat), et recherchez des outils d'aide à la décision en matière d'aménagement et d'investissements.

## L'offre :

Des experts vous apportent leur conseil sur la définition de vos besoins, et l'identification d'outils prospectifs basés sur de l'analyse de données, adaptés à vos réalités territoriales. Les domaines d'intervention couvrent notamment les champs suivants :

- Projections d'enneigement futur
- Simulation de retombées économiques et impacts sur l'écosystème territorial et environnemental
- Pilotage de ressources environnementales (eau, biodiversité, énergie)
- Connaissance des ressources immobilières et foncières
- Pilotage des flux touristiques

*Les outils cofinancés devront offrir une garantie de qualité et de fiabilité dans les résultats attendus, attestée par une méthodologie éprouvée, des références vérifiées et une prise en mains et une utilisation accessibles par les territoires.*

**Conditions d'intervention :** notre offre d'ingénierie comprend :

Le cofinancement du déploiement d'outils sélectionnés en concertation avec la Banque des Territoires dans la limite de 50% du montant TTC

Dans une limite de 20 K€ TTC par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Banque des territoires



## En savoir plus :

Contactez le service d'ingénierie Territoriale de la Banque des Territoires  
[eric.guilpart@caissedesdepots.fr](mailto:eric.guilpart@caissedesdepots.fr)

## FICHE 9

# Disposer d'un appui à la définition et au déploiement de plans d'actions touristiques

## Vos enjeux

Vous avez identifié vos objectifs et menez une réflexion sur leur priorisation et leur mise en œuvre sur votre territoire : politiques d'accueil et d'hébergement, politiques patrimoniales, développement-mutation du tourisme social, politiques de marketing de destination, de digitalisation, etc.

## L'offre :

Des experts vous apportent assistance et conseil sur la définition, la priorisation et le déploiement de vos projets touristiques dans le cadre d'un projet territorial. Ils vous aident à définir une feuille de route opérationnelle, évaluer les actions à mettre en œuvre et identifier des produits touristiques adaptés aux spécificités locales. Ils vous accompagnent également dans la conduite de projets d'innovation notamment en matière de transformation digitale.

Le prestataire missionné conduira une réflexion partagée entre tous les acteurs : commanditaires et experts des sphères publiques et privées. Il organisera son intervention autour d'outils et de méthodologies éprouvées de définition et de mise en œuvre de plans d'actions.

**Conditions d'intervention :** notre offre d'ingénierie comprend :

- Le cofinancement d'études dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude
- Ou des interventions de consultants experts financées à 100%
- Dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement thématique par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Banque des territoires



## En savoir plus :

Contactez la direction régionale de la Banque des Territoires

# Bénéficier de l'offre Atelier des Territoires

## Vos enjeux :

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement de professionnels de l'aménagement pour faire émerger une stratégie de transition, un projet et/ou identifier des solutions à une problématique d'aménagement durable (DGALN).

## L'offre :

Les ministères en charge de la transition écologique et de la cohésion des territoires (Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN) vous proposent d'accéder à l'offre à la carte de l'Atelier des Territoires (Ateliers flash et locaux). Ils permettent d'apporter sur le terrain une réponse et un soutien adaptés, différenciés, dans une logique partenariale et souple. La durée de l'accompagnement par des équipes pluridisciplinaires (accord cadre national DGALN) dépend du type d'atelier choisi et de la problématique à traiter :

- **L'Atelier des territoires flash** : très participative et libre, la démarche de l'Atelier des territoires flash a pour spécificité d'être ponctuelle (2 jours d'animation sur le terrain en moyenne après une phase d'appropriation préalable d'un mois) et sert à produire avec les acteurs une esquisse de projet, un manifeste pour l'action, ou encore une charte collective, etc. Cette étape peut déclencher une dynamique locale de long terme.

- **L'Atelier des territoires local**: cet atelier répond à une demande d'intervention plus longue que l'AdT flash, sur des sujets plus complexes sur un temps plus long (de 6 à 8 mois), via une prestation dimensionnée en accord avec les attentes du terrain (en lien avec la DDT(M)). Elle se déroule autour de 3 temps forts sur site en présence des élus, des acteurs locaux des services techniques des collectivités et des services de l'État et de l'ensemble des partenaires :

Atelier 1 - Prise de connaissance et premières pistes de travail collectif

Atelier 2 - Consolidation des choix

Atelier 3 - Finalisation de la stratégie, feuille de route

**Conditions d'intervention :** l'offre d'ingénierie comprend l'intervention d'équipes pluridisciplinaires. La remontée et la sélection des sites d'ateliers à la carte, flash et local, se fait par les DDT au fil de l'eau tout au long de l'année, auprès du MTE (décision rendue par la DHUP – sous-direction de l'aménagement durable), sur la base d'un courrier du Préfet, avec l'accord de la collectivité.

**A qui s'adresser :** Une offre proposée par MTE (DGALN)

**En savoir plus :** [Consultez le site internet de l'Atelier des territoires](#)

# Accompagner les opérations d'aménagement complexes : le projet partenarial d'aménagement

## Vos enjeux :

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement de l'Etat pour conduire une opération d'aménagement complexe.

## L'offre :

L'aménagement urbain durable s'incarne dans des projets de territoire intégrant les enjeux de sobriété, de résilience, de mixité sociale et fonctionnelle, d'une offre de logement adaptée, d'une accessibilité aux services et à l'emploi, et, plus généralement, de la qualité du cadre de vie de nos concitoyens.

Le projet partenarial d'aménagement (PPA) est un contrat entre l'Etat, l'intercommunalité et les acteurs locaux, afin d'encourager sur un territoire donné la réalisation d'une ou plusieurs opérations d'aménagement complexes destinées à répondre aux objectifs de développement durable des territoires.

Un PPA peut prévoir la création d'une grande opération d'urbanisme (GOU), au sein de laquelle l'exercice de certaines compétences dérogera au droit commun et des outils juridiques pourront être mobilisés.

Le PPA permet l'intervention d'un tiers facilitant les discussions entre acteurs locaux. Il apporte une ingénierie externe pour construire un processus opérationnel efficace. Enfin, il peut prévoir la cession à l'amiable par l'Etat de terrains de son domaine privé à un établissement public de coopération intercommunal voire un financement complémentaire en cas de déséquilibre opérationnel persistant à l'issue du bilan économique du projet ou un appui à l'émergence d'un opérateur d'aménagement.

**Conditions d'intervention :** Un courrier est adressé au par le Préfet avec l'accord de l'intercommunalité concernée. Ce courrier motive la demande, en explicitant le périmètre et les objectifs de l'opération d'aménagement, sa maturité et l'accompagnement attendu par la collectivité.

Deux types de PPA peuvent ainsi être distingués en fonction du degré de maturité du projet :

- les PPA dits "de préfiguration" dont l'objectif principal est de réaliser les études de définition du projet d'aménagement ;

- les PPA dits "opérationnels" dont les actions portent principalement sur des opérations d'aménagement au titre de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme.

Lorsqu'un financement est octroyé par l'Etat dans le cadre du PPA, l'attribution de la subvention donne lieu à la signature d'une convention financière conclue entre le préfet et la collectivité bénéficiaire ou un arrêté préfectoral attributif de subvention. Un suivi est assuré par la DDT, avec un reporting régulier à la DHUP.



**A qui s'adresser :** Une offre proposée par MTE (DGALN)

**En savoir plus :** [Consultez le site internet de l'Atelier des territoires](#)

## Structurer des projets d'opérations touristiques

### Vos enjeux :

Vous êtes face à une problématique de structuration d'opération touristique complexe dans sa nature, ses acteurs, sa gouvernance, nécessitant de structurer les acteurs sur la base d'un modèle économique prévisionnel.

### L'offre :

Des experts vous apportent assistance et conseil sur le montage de vos opérations et l'établissement de business plans. Le prestataire missionné conduira une réflexion partagée entre tous les acteurs : commanditaires et experts des sphères publiques et privées. Il proposera des scenarios crédibles de montage de projets incluant l'ensemble des dimensions : financières, juridiques, gouvernance.

**Conditions d'intervention :** L'offre d'ingénierie comprend :

- Le cofinancement d'études dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude
- Ou des interventions de consultants experts financées à 100%
- Dans la limite globale de 50 K€ d'accompagnement thématique par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie.

### A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Banque des territoires



### En savoir plus :

Contactez la Direction régionale de la Banque des Territoires

# Mobiliser une expertise ciblée pour concevoir ou mettre en œuvre un projet de développement d'un tourisme diversifié et durable

## Vos enjeux :

Vous avez besoin d'expertise spécifique pour concevoir ou mettre en œuvre un projet, ou action ayant un caractère démonstrateur, pionnier, innovant ou complexe

## L'offre :

Le Cerema, en partenariat avec l'ANCT, vous propose des expertises selon vos besoins dans ses domaines d'intervention, tels que :

- **résilience aux risques naturels** : formation à la résilience ; anticipation des évènements naturels liés au dérèglement climatique grâce à un diagnostic de robustesse des réseaux critiques, services et activités essentiels ;
- **connaissance et analyse des données foncières et immobilières** pour établir une stratégie foncière : connaissance et caractérisation du parc de logements et du parc immobilier de loisir (Conitiff®), repérage et mobilisation des friches (UrbanVitaliz, Cartofriches) ... ;
- **préservation de la biodiversité** : conception de solutions fondées sur la nature (SFN) dans une vision intégrée des co-bénéfices biodiversité/climat ; évaluation des services et fonctions des SFN ;
- **énergies renouvelables** : démarches participatives de transition énergétique ; appui à l'émergence de projets d'énergies renouvelables ; planification bas-carbone ;
- **mobilité** : mise en place de stratégies et solutions innovantes de mobilités pour tous les publics en faveur des modes de déplacement sobres et alternatifs à la voiture particulière.
- **espaces publics et aménagement des voiries** : accessibilité des cheminements autour des points d'arrêt structurants, des gares et des équipements touristiques, aménagements en faveur de la marche et du vélo.

## A qui s'adresser :

Contactez votre commissariat de massif ou votre direction territoriale du Cerema



# Rejoindre la démarche TACCT - Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires

## Vos enjeux

Vous souhaitez vous engager dans une démarche globale d'adaptation au changement climatique

## L'offre :

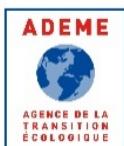
Le changement climatique bouleverse nos territoires, d'autant plus dans les zones de montagne. Il devient vital d'anticiper le changement climatique et d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

Avec l'appui des données de Météo France, l'ADEME a élaboré la démarche TACCT : une démarche graduelle pour structurer le travail à mener avec les acteurs du territoire et les partenaires extérieurs, en se posant les bonnes questions pour élaborer une vision à 360° des forces et aux faiblesses du territoire face au changement climatique.

Pour tirer le meilleur profit de la démarche TACCT, il peut être utile de bénéficier de l'accompagnement d'un bureau d'étude, qui saura en particulier mobiliser les services climatiques les plus pertinents (dont des projections détaillées d'enneigement). L'ADEME peut couvrir jusqu'à 70% des coûts de l'accompagnement, rapprochez-vous de votre direction régionale ADEME pour définir votre projet.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par l'ADEME



En savoir plus : <https://tacct.ademe.fr>

# Progresser sur le chemin de la transition écologique avec le Programme Territoire Engagé Transition Ecologique

## Vos enjeux

Vous souhaitez renforcer l'attractivité de votre territoire et montrer que vous progresser sur la thématique Climat, Air, Energie et Economie circulaire.

## L'offre :

Sans guide ni accompagnement, il peut être compliqué de s'engager dans la transition écologique et progresser en continu. Le programme Territoire Engagé Transition Écologique propose à la fois la démarche technique sur l'ensemble des domaines de la transition écologique, mais surtout un conseiller jouant le rôle de coach facilitateur. L'entrée dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique donne accès à un réseau de collectivités riche de 230 communes et EPCI qui progressent sur la transition écologique.

Le référentiel de mesures et d'indicateurs, permettant un suivi par notation, concerne l'efficacité et la sobriété énergétique, la production d'énergie renouvelable, les mobilités actives (vélo, marche), l'économie circulaire et bien d'autres sujets. Il est disponible sur ce lien :

<https://territoireengagetransitionecologique.ademe.fr/>

Il permet à chaque EPCI :

- d'assurer une cohérence d'ensemble des politiques menées localement ;
- d'accélérer l'atteinte des objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre ;
- de développer des services de réduction, collecte et valorisation des déchets et de déployer une économie circulaire dans le territoire ;
- de former les agents et les élus sur ces sujets ;
- de rendre visible et reconnu les progrès réalisés.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par l'ADEME

Animation régionale du dispositif auprès de votre direction régionale :

<https://www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe/implantations-geographiques-lademe>



**En savoir plus :** En savoir plus :

<https://territoireengagetransitionecologique.ademe.fr/>

# Etre accompagné au développement de démarches de transition énergétique

## Vos enjeux

Vous souhaitez accélérer le déploiement des énergies renouvelables dans votre territoire.

## L'offre :

Des experts accompagnent le déploiement et la mise en œuvre de démarches de développement des énergies renouvelables comme la décarbonation de l'industrie :

- Les projets territoriaux de production, stockage et distribution d'énergies renouvelables
- Les projets de boucles énergétiques locales et d'autoconsommation
- Les projets d'aménagement intégrant les enjeux de maîtrise de l'énergie
- Les projets de transition industrielle intégrant les enjeux d'écologie industrielle

## Les prestations proposées comprennent :

- Appui au déploiement et à la mise en œuvre de démarches de développement des EnR
- Appui au montage de projets d'EnR et de maîtrise de la demande en énergie
- Appui à l'élaboration de stratégie de transition énergétique du patrimoine public

## A qui s'adresser :

Conditions d'intervention : Cette offre d'ingénierie comprend :

- Le cofinancement d'études dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude
- Ou des interventions de consultants experts financées à 100%
- Dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement thématique par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

Une offre proposée par la Banque des territoires



**En savoir plus :** Contactez la direction régionale de la banque des territoires

# Accélérer la transition écologique des professionnels du tourisme, commerçants et artisans

## Vos enjeux :

Engager les artisans, commerçants et indépendants de votre territoire dans une transformation vers un modèle plus respectueux de l'environnement en leur permettant d'y trouver un avantage économique.

## L'offre :

Votre CCI et votre CMA vous proposent, en collaboration avec l'ADEME et le soutien de l'Etat (Ministère de la transition écologique et Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance), de contribuer au dispositif France Relance Commerce Ecologique, qui repose sur une démarche en quatre étapes :

- Une communication et une sensibilisation des chefs d'entreprises aux enjeux de la transition écologique et aux avantages économiques de la démarche ;
- La réalisation d'un diagnostic de premier niveau auprès des TPE générant un plan d'actions avec un conseiller CMA et/ou CCI ;
- Une orientation des chefs d'entreprises vers un accompagnement collectif et individuel, des actions de coaching et / ou de formation sur des programme nationaux, régionaux voire locaux et les engager dans des opérations en lien avec la collectivité et / ou les fédérations et unions commerciales locales ;
- Une valorisation de la collectivité et des entreprises engagées dans le programme.

Les thématiques abordées sont : la réduction des flux, l'économie circulaire, les économies d'énergie, la réduction des déchets, la réduction de la consommation d'eau, la mobilité, la lutte contre le gaspillage, l'approvisionnement local, etc. Cet audit est proposé gracieusement aux TPE de votre territoire. Il peut déboucher sur des actions d'accompagnement dans le cadre de programme de relance régionaux ou locaux, ou encore donner lieu à des actions de valorisation organisées en partenariat avec les collectivités de type Ecodéfis, La Trace...

## A qui s'adresser :



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

## En savoir plus :

Contactez votre CCI de proximité :

<https://www.cci.fr/contact>

Contactez votre chambre des métiers et de l'artisanat : <https://www.artisanat.fr/reseau-des-cma/un-reseau-de-proximite>

# Mobilités

# Innover pour le territoire : AMI

## Avenir Montagnes mobilités

### “Territoires de montagne périurbains et peu denses”

#### Vos enjeux :

Proposer des solutions de mobilité ou de démobilité aux citoyens des territoires de montagne pour répondre à leurs besoins du quotidien.

#### L'offre :

L'appel à manifestation d'intérêt recherche des projets innovants, pour le territoire, de solutions / services de mobilité / démobilité, en adéquation avec les enjeux du territoire, et s'inscrivant préférablement dans le plan d'actions d'une démarche de planification de la mobilité.

- Les projets devront comporter une dimension innovante à l'échelle du territoire considéré quant à la prise en compte des thématiques
- Les projets devront comporter une dimension innovante au niveau organisationnel.

Les territoires sélectionnés pourront bénéficier

- d'un soutien financier : Aide financière d'un montant maximal de 200 000 €, dans la limite de 50 % des coûts éligibles du projet ;
- d'un appui technique : Appui conjoint ANCT-CEREMA reposant sur :
  - Un accompagnement à la mise en œuvre technique des projets,
  - Un appui méthodologique et organisationnel à l'évaluation.

#### Conditions d'intervention :

Les projets retenus devront répondre aux critères d'éligibilité définis dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'intérêt. Une nouvelle édition d'Avenir Montagnes mobilités sera organisée courant 2022.

#### A qui s'adresser :

Une offre proposée par Agence Nationale de la Cohésion des Territoires – France mobilités



**En savoir plus :** <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-mobilites-629>

# Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

## Vos enjeux

Vous souhaitez analyser les enjeux de mobilité de votre territoire et travailler à des scénarios d'évolution et de développement de nouveaux services

## L'offre :

Des experts vous accompagnent pour :

- dresser un état des lieux des flux, des pratiques, des représentations des usagers, et des besoins de territoires ou publics spécifiques (en termes de modes de déplacements, d'intermodalités mais également de logistique urbaine)
- identifier les besoins de territoires ou publics spécifiques
- analyser les enjeux de mobilité et de stationnement
- produire des scénarios d'évolution des plans de déplacement, de circulation et de stationnement et le cas échéant, à des propositions de développement de nouveaux services

**Conditions d'intervention :** cette offre d'ingénierie peut se faire :

- par l'intervention de consultants experts (sur marché de l'ANCT) prise en charge à 100 %
- ou par le cofinancement d'études (sur marché géré par le territoire lauréat) dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude,
- dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement sur les thématiques ANCT par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

## A qui s'adresser :

Une offre proposée Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



**En savoir plus :** contactez votre commissariat de massif

## S'inspirer de projets de mobilité ou de dé-mobilité

### Vos enjeux :

Vous souhaitez vous inspirer de projets de mobilités innovants réalisés ou en cours de réalisation pour votre territoire.

### L'offre :

La plateforme France mobilités offre la possibilité d'accéder à des ressources, et de s'inspirer de projets déjà réalisés ou en cours de réalisation pour répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

La plateforme collaborative a comme objectifs :

- Répondre à la diversité des besoins et identifier des solutions pour les territoires, en permettant de découvrir des retours d'expériences et des projets proposées par les collectivités ;
- Faciliter le passage à l'échelle, la duplication ou transférabilité des projets prometteurs et le développement de solutions de mobilité innovantes.

Elle permet donc :

- d'accéder à des ressources pour faciliter l'innovation et l'expérimentation
- de découvrir de nouvelles solutions, de rechercher des expériences réalisées sur d'autres territoires,
- de rechercher des partenaires et des terrains d'expérimentation,

Les expériences réalisées font l'objet d'une valorisation sur la plateforme suivante :  
<https://www.francemobilites.fr>

### A qui s'adresser :

Une offre proposée par France mobilités



**En savoir plus :** Contact : [plateforme@frenchmobility.fr](mailto:plateforme@frenchmobility.fr)

# Biodiversité, paysage et patrimoine

# Valoriser les atouts du patrimoine naturel remarquable

## Vos enjeux :

Votre territoire se trouve dans ou à proximité d'une aire protégée ou d'un espace remarquable au titre de son paysage ou de son patrimoine naturel : un parc national, un parc naturel régional, une réserve naturelle, un site Natura 2000, un site des Conservatoires d'espaces naturels ou un grand site de France, et vous souhaitez développer un tourisme de nature dans le cadre de votre projet de diversification touristique.

## L'offre :

Venez découvrir les expériences de valorisation de la nature dans le développement touristique en montagne lors de wébinaires en série qui porteront sur trois sujets de valorisation :

- Concevoir des « portes de parc ». Les portes et entrées de parc sont des espaces aménagés dans les parcs naturels pour accueillir, renseigner et sensibiliser les visiteurs. Ils sont conçus pour permettre rapidement une immersion du visiteur dans la nature non aménagée. Ils sont positionnés au terme d'un travail participatif et d'une approche globale de répartition des flux de visiteurs. Les expériences relatées permettront d'aborder les questions qui se rattachent à leur conception.
- Proposer des « expériences touristiques inédites ». Les actions de préservation de la biodiversité menées dans les aires protégées en montagne peuvent donner lieu à l'émergence de produits touristiques nouveaux et pouvant intéresser une clientèle de niche. Les expériences présentées porteront sur : l'astronomie et la découverte des ambiances de ciel étoilé, les sciences participatives et le tourisme scientifique, les festivals nature
- Faire des aires protégées des « destinations touristiques ». Les exemples traiteront : de marketing territorial utilisant la dénomination de l'espace protégé, de la mise en place par les aires protégées de plateformes numériques sur les activités de pleine nature (système Géotrek pour la randonnée, le VTT, le cheval), de la mise en œuvre d'animation territoriale transversale mêlant développement touristique, urbanisme et ingénierie écologique pour la renaturation ou la nature en agglomération.

## A qui s'adresser : Une offre proposée par les parcs nationaux et PNR de France



## Accompagner la mise en œuvre des démarches « Grands sites de France »

### Vos enjeux :

Vous êtes engagés dans une démarche Grand site de préservation et de valorisation des sites classés et leur patrimoine remarquable, vous souhaitez élaborer un projet de territoire inclusif au bénéfice des visiteurs, des touristes et des habitants

### L'offre :

Elaborer une stratégie d'ensemble d'accueil des visiteurs et de développement local reposant sur les principes suivants :

- La préservation du patrimoine naturel et paysager du site ;
- L'organisation de l'accueil du public ;
- Une offre de découverte expérientielle fondée sur la singularité et l'identité des lieux ;
- Une fréquentation du site maîtrisée et gérée pour être compatible avec la préservation des patrimoines ;
- L'association des habitants aux projets et à la vie du Grand Site ;
- Les retombées économiques du projet pour l'ensemble du territoire et à sa région ;
- L'anticipation du changement climatique et la transition touristique en montagne ;

Les résultats attendus de la démarche sont les suivants :

- La préservation et la restauration de paysages fragiles et attractifs
- L'organisation intelligente d'une fréquentation intense qu'il faut gérer et maîtriser
- Un cadre de vie de qualité pour les habitants et acteurs socio-économiques du Grand Site
- La promotion des valeurs du développement durable
- des interventions concrètes d'amélioration : réhabilitation de zones dégradées, schéma d'interprétation, etc

### A qui s'adresser :

Ministère de la transition écologique et Réseau des Grands Site de France



# Accueillir des jeunes volontaires en Service Civique au profit d'une valorisation durable de la biodiversité dans votre offre touristique

## Vos enjeux :

Vous souhaitez proposer des solutions aux jeunes de votre territoire en favorisant leur engagement citoyen au sein de leur bassin de vie, le développement et la valorisation de leurs compétences, ainsi que l'enrichissement de leurs perspectives d'insertion sociale et professionnelle.

Vous souhaitez, en lien avec votre projet de transition touristique et les enjeux de valorisation et de protection de la biodiversité, expérimenter de nouvelles actions ou en amplifier, et aller à la rencontre de nouveaux publics.

## L'offre :

Accueillez des volontaires en Service Civique pour assurer des missions d'éducation à l'environnement, de valorisation et d'animation de l'espace naturel, pour par exemple :

- présenter l'espace naturel (et votre organisme) au grand public sur les sites naturels : mettre en place des points de rencontre, accueillir, informer, orienter et conseiller les visiteurs et notamment des publics spécifiques tels que les personnes en situation de handicap, ou les scolaires, en particulier en période de forte affluence ;
- valoriser l'espace naturel exceptionnel auprès de ces publics : construction de méthodes d'accueil et de présentation de la faune et de la flore, présentation des enjeux du territoire, mise en place de modules spécifiques pour certains publics accueillis, création de jeux pour faire connaître les règles de bonne conduite dans ces espaces ;
- conduire, auprès du grand public ainsi que des écoles et collèges du territoire, des démarches d'information, sensibilisation et d'éducation à l'environnement (ex : "passeport éducatif").
- développer la participation des habitants à la vie du territoire ;
- animer des rendez-vous locaux / manifestations locales, notamment avec l'animation de stands sur la biodiversité et sa protection à l'occasion de marchés, de fêtes de village, de la fête de la nature, etc. ;
- recueillir la mémoire des habitants et valoriser ce patrimoine.

## A qui s'adresser :

Contactez le référent départemental ou régional Service Civique qui pourra vous conseiller dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet d'accueil de volontaires: <https://www.service-civique.gouv.fr/page/les-referents>.

Une offre proposée par l'Agence du service civique



**En savoir plus :** <https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire/enjeux-prioritaires-service-civique/collectivites-territoriales>

## FICHE 24

# Gérer la ressource en eau et protéger la biodiversité

## Vos enjeux :

Vous souhaitez développer dans votre territoire des démarches de transition écologique et climatique liées principalement à la gestion de la ressource en eau et à la protection de la biodiversité.

## L'offre :

Des experts accompagnent le déploiement et la mise en œuvre de démarches de transition écologique et climatique :

- Stratégies territoriales sur l'eau, intégrant la gestion de la ressource, de l'assainissement, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.
- Projets de développement de la biodiversité intégrant les logiques de dialogue citoyen, de protection, de compensation et de valorisation de solutions fondées sur la nature.
- Génie écologique et gestion de l'eau, de l'assainissement et de la Gemapi : benchmarks, études d'opportunités et appui à la recherche de solutions.
- Appui au montage de financements innovants des services environnementaux et écosystémiques

## A qui s'adresser :

Cette offre d'ingénierie comprend :

- Le cofinancement d'études dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude
- Ou des interventions de consultants experts financées à 100%
- Dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement thématique par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

Une offre proposée par la Banque des territoires



**En savoir plus :** contactez la Direction régionale de la Banque des Territoires

# Préserver et promouvoir la qualité et la diversité des paysages

## Vos enjeux :

Vous souhaitez vous engager dans une démarche paysagère d'aménagement local. Vous voulez préserver et promouvoir la qualité et la diversité des paysages et faire du paysage une composante opérationnelle des démarches d'aménagement de l'espace.

## L'offre :

Définir un plan de paysage à travers l'appel à projet « plans de paysages ».

Etablir un **diagnostic** permettant de :

- développer la connaissance des paysages ;
- formuler des "objectifs de qualité paysagère" ;
- promouvoir une culture du paysage et valoriser les compétences.

L'appel à projet « **plans de paysages** » permet aux lauréats de bénéficier de :

- Soutien financier et appui à l'ingénierie de projet pour la mise en œuvre d'un plan paysage
- Contribution financière à l'appel à projet pour développer une approche commune
- Mise en réseau au sein du club plan paysage

Les **résultats attendus** de la démarche sont les suivants :

- valoriser les spécificités locales dans toutes leurs composantes (aménagement, habitat, agriculture, culture et patrimoine, biodiversité, ...),
- Elaborer une stratégie d'aménagement en mobilisant une ingénierie locale et une concertation fondée sur la participation citoyenne

## A qui s'adresser :

[contact.objectif-paysages@developpement-durable.gouv.fr](mailto:contact.objectif-paysages@developpement-durable.gouv.fr)

Une offre proposée par le Ministère de la transition écologique



**En savoir plus :** <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/contactez-nous-37>

# Développer une Forêt pédagogique sur le territoire

## Vos enjeux :

Vous souhaitez associer le grand public à la gestion forestière et travailler le lien forêt-société dans votre commune et plus particulièrement sensibiliser les plus jeunes :

- au rôle de la forêt, élément structurant des territoires de montagne
- à la notion de gestion durable et multifonctionnelle des forêts, grâce à une implication concrète des élèves, à la rencontre d'acteurs forestiers variés et au lien aux métiers,
- au rôle des élus, garants de la transmission du patrimoine forestier aux générations futures,
- à l'esprit de citoyenneté et de défense de l'intérêt général grâce à la gestion collective d'un patrimoine forestier,
- au temps long de la forêt, en transmettant chaque année la parcelle à d'autres jeunes,
- aux autres contextes forestiers grâce aux expériences partagées au sein d'un réseau national et international

## L'offre :

Le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » propose aux communes de confier à des enfants (classe, conseil municipal de jeunes, temps périscolaire...) la gestion d'une parcelle de forêt dans leur commune, sur plusieurs années et dans le respect du document de gestion durable. Des rencontres avec des acteurs de la forêt permettent aux enfants d'appréhender les questions forestières et de s'engager en faisant des propositions pour « leur » parcelle.

Les Communes forestières coordonnent votre projet et la fourniture des outils permettant sa structuration : clé de détermination de la parcelle, identification des acteurs locaux à impliquer, organisation des temps de rencontre et de travail, Charte des Forêts pédagogiques, calendrier et programme d'actions, communication... Elles apportent également les éléments pédagogiques nécessaires pour répondre aux questionnements des jeunes sur les écosystèmes forestiers, le lien entre la gestion de la forêt et les produits bois, la filière forêt-bois, ... La connaissance de l'écosystème local de la filière forêt-bois du réseau des Communes forestières, compétents sur les sujets forêt-bois, facilite le recours à des intervenants extérieurs et garantit la cohérence des actions.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération nationale des Communes forestières

**En savoir plus :** En savoir plus : [Site internet de la FNCOFOR](http://Site internet de la FNCOFOR),  
[clara.guerin@communesforestieres.org](mailto:clara.guerin@communesforestieres.org)

**Chargée du programme : Clara Guérin**  
[clara.guerin@communesforestieres.org](mailto:clara.guerin@communesforestieres.org)



# Accompagner un territoire par l'élaboration d'une politique forestière territoriale

## Vos enjeux :

Vous souhaitez développer une stratégie de développement et de résilience de votre territoire reposant sur les atouts de la forêt et du bois local.

## L'offre :

Une gouvernance territoriale forte, un diagnostic partagé et une concertation locale permettent de mieux prendre en compte les enjeux forestiers et de filière bois, et de mieux articuler cette stratégie aux projets globaux d'un territoire. C'est l'outil de politique forestière territoriale.

En lien avec les grands programmes et projets existants, le réseau des Communes Forestières pourra vous accompagner sur les thématiques suivantes :

- Gestion durable et multifonctionnelle des forêts
- Développement de l'usage des bois locaux dans la construction/rénovation du bâti public
- Développement d'une stratégie locale pour la valorisation du bois dans la production d'énergie en circuit de proximité
- Sensibilisation et implication du grand public aux enjeux de gestion et valorisation des forêts du territoire
- Conditions d'accueil en forêt, schémas d'orientation touristique, conciliation des différents usages de l'espace forestier
- Rôle des espaces forestiers dans les politiques de prévention des risques en montagne.
- Place de la forêt dans les paysages, planification et urbanisme

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération Nationale des Communes forestières

### En savoir plus :

[Silvere.gabet@communesforestieres.org](mailto:Silvere.gabet@communesforestieres.org)

[Site internet de la FNCOFOR](#)



# Aménager mon territoire à partir du foncier forestier

## Vos enjeux :

Vous souhaitez connaitre le foncier de votre territoire et particulièrement le foncier forestier pour mieux piloter votre politique territoriale ou lancer un projet.

Vous voulez connaitre le foncier forestier « bloqué » comme les biens sans maitres et le récupérer ou le remettre sur le marché.

## L'offre :

La Fédération Nationale des Communes Forestières met à votre disposition un outil performant dans la plupart des massifs: l'Observatoire du Foncier Forestier Régional pour les élus. Au travers de cet outil nous pourrons notamment :

- Produire un rapport foncier sur votre territoire à partir des dernières données cadastrales. Rapport comprenant des chiffres clefs sur le foncier de votre territoire et des cartes pour illustrer la répartition des parcelles évoquées.
- Vous fournir la liste complète des potentiels biens sans maître
- Identifier avec vous l'ensemble des propriétés de votre collectivité pour qu'au fil des ans et de l'activité foncière de votre collectivité, rien ne vous échappe.
- Identifier les zones boisées de votre territoire gérées par l'ONF et celle présentant un intérêt à être mise en gestion.
- Vous accompagner dans les démarches de récupération des biens vacants de l'identification à la mise en place de la procédure d'incorporation ad-hoc
- Vous proposer un ensemble d'outils, de supports et de conseils pour mener à bien vos opérations touchant au foncier forestier.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération Nationale des Communes forestières



### En savoir plus :

[Silver.gabet@communesforestieres.org](mailto:Silver.gabet@communesforestieres.org)

[Site internet de la FNCOFOR](#)

## Vous informer et vous former pour restaurer le patrimoine et prévenir les dommages et risques

### Vos enjeux :

Vous avez un projet patrimonial et cherchez des conseils pour le mener pas à pas.

### L'offre :

La Fondation du patrimoine vous permet grâce à sa plateforme digitale, via des vidéos, des MOOC (cours ou tutoriels en ligne) ou tout contenu adapté, de vous informer et vous former aux moyens, outils et bonnes pratiques pour restaurer le patrimoine et prévenir les dommages et risques (aléas climatiques, etc.).

Le portail du patrimoine, réseau d'information 100% dédié au patrimoine, vous donne, en plus de la réalisation d'un diagnostic patrimonial, un panorama des aides selon votre projet et des astuces pour communiquer sur votre projet. Il vous permet, via une interface facile d'accès, simple à utiliser, quand vous le souhaitez et sans engagement, d'accéder à des contenus pédagogiques et pratiques, pour

- s'informer sur la diversité du patrimoine, les enjeux, les acteurs en accédant librement aux différentes thématiques du portail : culture patrimoine, acteurs du patrimoine, techniques et matériaux, aides et financements, communication et mobilisation, valorisation
- avoir plus de conseils et des guides opérationnels (sur simple inscription) pour agir au niveau de votre territoire et pour votre projet de restauration
- découvrir comment d'autres ont mené leur projet de restauration par l'accès à des témoignages et retours d'expérience.

### A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fondation du Patrimoine



En savoir plus : <https://www.portailpatrimoine.fr>

# Développer l'offre touristique culturelle et de loisirs

## Vos enjeux :

Vous souhaitez établir un diagnostic et identifier des préconisations pour développer l'offre culturelle et de loisirs dans votre offre touristique

## L'offre :

Nos experts vous accompagnent pour :

- dresser un état des lieux des éléments patrimoniaux, culturels et de loisirs : diagnostic de l'offre patrimoniale, culturelle, touristique et de loisir (dont capacités d'hébergement)
- dresser un état des lieux de l'offre à destination des touristes (y compris en termes de fréquentation ou d'occupation) et de la demande : analyse de la fréquentation et de la demande
- identifier le potentiel d'implantation, de transfert ou de transformation d'équipement et, le cas échéant, de développement des capacités d'hébergement touristique : proposition de plan d'action
- élaborer un plan d'actions comportant des propositions en matière de communication et de valorisation des ressources du territoire
- et selon la problématique et des enjeux locaux : réalisation de comptages de flux

## Conditions d'intervention :

Cette offre d'ingénierie peut se faire :

- par l'intervention de consultants experts (sur marché de l'ANCT) prise en charge à 100 %
- ou par le cofinancement d'études (sur marché géré par le territoire lauréat) dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude,
- dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement sur les thématiques ANCT par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

## A qui s'adresser :

Une offre proposée Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



**En savoir plus :** contactez votre commissariat de massif

# Activités de pleine nature

# Etre accompagné dans l'aménagement, l'entretien et le balisage de vos itinéraires de randonnée

## Vos enjeux :

Bénéficier de l'expertise nécessaire à la conception d'un projet d'aménagement, à la mise en place du plan de balisage sur des sentiers de randonnée ainsi qu'à l'entretien des itinéraires.

## L'offre :

L'offre de la FFRandonnée est déployée sur plusieurs étapes en fonction de l'avancement de votre projet de requalification des itinéraires :

1. Évaluation initiale de l'état des itinéraires : étude théorique et repérage terrain, diagnostic des itinéraires en vue d'établir un plan d'aménagement et de signalétique, formuler des préconisations sur l'évolution potentielle du réseau d'itinéraires et sur les actions concrètes d'entretien à mener.
2. Mise en place du projet de balisage et/ou de signalétique et/ou d'entretien : organiser le planning des travaux (cartographies et données SIG, fiche de mission balisage, schémas d'implantation du mobilier signalétique directionnel). Procéder aux travaux : poser le balisage (peinture et/ou plaques sur jalon), définir l'emplacement des potelets de jalonnement, enregistrer tous les coordonnées GPS nécessaires, réception finale.
3. Mise en place des formations pour vos équipes au balisage et à l'entretien des itinéraires.

Possibilité de poursuivre le projet par :

- > Un programme annuel d'entretien du réseau ;
- > Une valorisation des itinéraires sur support papier et/ou numérique : réalisation de publications à partir de données géographiques et descriptives saisies dans la base de données BD Rando, (Randofiches®, topoguides, application mobile, sites internet, magazine Passion Rando etc.) ;
- > Des démarches de labellisation d'itinéraires PR et d'homologation en GR®.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération Française de randonnée



En savoir plus : <https://www.youtube.com/watch?v=xf7UKdkWuMU>

Contact : Patrice Souc, Responsable Collectivités Territoriales

Tél : 06 17 27 38 81 Mail : psouc@ffrandonnee.fr

# Valoriser vos sentiers de randonnée pour un développement touristique durable

## Vos enjeux :

Bénéficier d'un accompagnement dans la conception d'un plan de valorisation et dans la promotion de la randonnée via des outils numériques et des éditions adaptés : Randofiches®, topoguides, application mobile, site internet

## L'offre :

La FFRandonnée vous permet d'animer et de promouvoir votre territoire à travers le développement d'un tourisme vert. Vous pouvez être accompagné dans la conception d'un plan de valorisation des sentiers de randonnée et construire des outils spécifiques adaptés aux besoins de vos territoires :

- > Valorisation des itinéraires sur supports papier et numérique : expertise terrain, collectes de données GPS, préparation des contenus éditoriaux et coordination, rédaction et création de contenus et alimentation du WebSIG, ajout des relevés des critères spécifiques à la labellisation des itinéraires PR, mise en ligne, fourniture du lien, comptabilité des droits IGN.
- > Valorisation via une application mobile : expertise terrain, collectes de données GPS, numérisation des itinéraires, géolocalisation de l'ensemble de points d'intérêts des parcours dans la base de données fédérale BD Rando en vue d'une intégration dans le backoffice de l'application mobile, rédaction et création de contenus, articulation du projet numérique du maître d'ouvrage et de l'appli-mobile itinéraires de randonnée. Communication sur notre site internet, réseaux sociaux, magazine Passion Rando.
- > Organisation d'évènements ponctuels ou périodiques mettant en valeur les pratiques de la randonnée : randonnées thématiques, itinérantes, Rando Challenge®, marche nordique etc.
- > Labellisation des itinéraires de Promenades et Randonnées (PR) et Homologation des itinéraires de Grande Randonnée (GR® et GR® de Pays). Possibilité d'accompagner le projet avec des actions d'aménagement et de balisage (cartographies et données SIG, plan de balisage terrain, schémas d'implantation du mobilier signalétique).

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération Française de randonnée



**En savoir plus :** <https://www.youtube.com/watch?v=xf7UKdkWuMU>

Patrice Souc, Responsable Collectivités Territoriales Tél : 06 17 27 38 81  
psouc@ffrandonnee.fr

Patrice Souc, Responsable Collectivités Territoriales Tél : 06 17 27 38 81  
Mail : psouc@ffrandonnee.fr

# Consolider une offre de randonnée attractive sur votre territoire : expertise, diagnostic et conseil

## Vos enjeux :

Bénéficier d'un regard d'expert pour réaliser le diagnostic de vos itinéraires de randonnée et vous conseiller sur les éventuelles actions de redynamisation à mettre en place.

## L'offre :

La FFRandonnée joue un rôle d'expertise, diagnostic et de conseil de votre territoire pour la création et l'amélioration d'itinéraires sur votre territoire.

Vous pouvez être accompagné :

- > Dans la conception d'une offre de randonnée en cohérence avec les besoins et les objectifs territoriaux.
- > Pour réaliser un état de lieux des itinéraires de randonnée.
- > Pour réaliser un diagnostic complet concernant la fréquentation des sentiers, la qualité des itinéraires et du balisage, proposer une requalification du réseau d'itinéraires en adéquation avec les démarches qualités fédérales, réaliser les démarches administratives, recenser les aménagements à prévoir pour sécuriser le parcours, etc.

Possibilité de poursuivre le projet par :

- > Des démarches de labellisation d'itinéraires PR et d'homologation en GR® ;
- > Un plan d'aménagement et de balisage ;
- > Une valorisation sur support papier et/ou numérique : publications, application mobile, sites internet, base de données WebSIG etc.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération Française de randonnée



**En savoir plus :** <https://www.youtube.com/watch?v=xf7UKdkWuMU>

**Contact :** Patrice Souc, Responsable Collectivités Territoriales

Tél : 06 17 27 38 81 Mail : [psouc@ffrandonnee.fr](mailto:psouc@ffrandonnee.fr)

Patrice Souc Responsable Collectivités Territoriales 06 17 27 38 81  
[psouc@ffrandonnee.fr](mailto:psouc@ffrandonnee.fr)

# Mobiliser les fermes pédagogiques

## Bienvenue à la Ferme au service de votre offre de séjours éducatifs de découverte de la montagne

### Vos enjeux :

Vous souhaitez élargir le champ de découverte des jeunes à la montagne en mobilisant des fermes pédagogiques adaptées dans vos offres globales de séjours éducatifs à la montagne et dans vos programmes de vacances apprenantes

### L'offre :

Le réseau Bienvenue à la ferme des chambres d'agriculture compte plus de 400 fermes pédagogiques, prêtes à accueillir les enfants dans un cadre rassurant et enrichissant. Le réseau s'engage à créer une dynamique autour de ces fermes et à vous accompagner pour les mobiliser dans votre offre globale de séjours éducatifs à la montagne, notamment dans vos programmes de vacances apprenantes. Les fermes pédagogiques peuvent répondre à ces attentes en valorisant le cadre et les activités de la ferme, en s'appuyant sur des supports et contenus pédagogiques adaptés à tous les cycles et validés par l'inspection de l'Académie.

Les fermes pédagogiques « Bienvenue à la ferme » sont des supports d'enseignement, accessibles et adaptés à tous les enfants. Elles conservent comme fonction première la production agricole, animale ou végétale qui fournit la matière première de notre alimentation. Ces exploitations, maillons de notre chaîne alimentaire, sont des lieux privilégiés de découverte de l'origine de notre alimentation et des liens entre l'homme, la nature et l'environnement.

Les Chambres d'agriculture accompagnent ces fermes dans leurs activités et se tournent aussi vers vous pour construire ensemble le programme de l'offre éducative envisagée, les actions de soutien éventuelles à imaginer localement, et y valoriser les fermes pédagogiques. Par ailleurs, des difficultés dans le secteur social s'étant amplifiées avec la crise sanitaire. Aujourd'hui certaines de ces fermes ont la capacité de proposer des réponses à l'urgence de prise en charge des personnes les plus vulnérables, des enfants et familles déstabilisées, par un accompagnement personnalisé en utilisant la ferme comme support lieu de ressourcement et la médiation par l'animal.

### A qui s'adresser :

Une offre proposée par les chambres d'agriculture



**En savoir plus :** Contactez votre chambre d'agriculture ou  
[romane.jarry@apca.chambagri.fr](mailto:romane.jarry@apca.chambagri.fr)

# Développement d'une offre pleine nature diversifiée : diagnostic de l'offre sportive

## Vos enjeux

Vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic de l'offre sportive, des infrastructures et services associés dans le champ des sports de nature dans le but de structurer votre territoire et de définir une stratégie de développement touristique durable et d'attractivité via les sports et loisirs de nature pour mieux répondre à la demande croissante des usagers pour ces pratiques.

## L'offre :

le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), mission d'appui du ministère chargé des Sports vous propose de vous accompagner en mettant à votre disposition son ingénierie et son expertise des politiques publiques territoriales. Cet accompagnement consiste en la présentation et en la formation à l'usage d'une méthodologie éprouvée et labellisée : le diagnostic territorial approfondi appliqué aux sports et loisirs de nature (DTA®).

Vous êtes accompagné dans la mise en place de cette démarche qui repose sur une analyse de l'offre et de la demande sportive sur un territoire. Le DTA®, marque déposée du ministère chargé des Sports, est une méthode pouvant être appliquée au champ des sports de nature par les territoires. Elle permet de définir une stratégie de développement par les sports de nature, fondée sur les spécificités, les atouts et les contraintes du territoire. Sa mise en œuvre, partenariale et concertée, permet de définir un plan d'action adapté au territoire et partagé par l'ensemble des acteurs concernés.

Les territoires de montagne, confrontés à la problématique de la transition écologique, pourront en appliquant cette méthodologie, définir leur projet de développement tenant compte des spécificités de leur territoire et des impacts de la transition écologique (problématique de moindre enneigement, diversification quatre saisons, protection environnementale...).

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par :

Responsable du pôle ressources : [florence.giraud@sportsdenature.gouv.fr](mailto:florence.giraud@sportsdenature.gouv.fr)

Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) Tel : 04 75 88 15 24



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



**En savoir plus :** <https://www.sportsdenature.gouv.fr/le-massif-central-structure-la-filiere-des-sports-de-nature-pour-dynamiser-ses-territoires>

# Appui au suivi de la qualité des infrastructures et aménagements des sites de pratique outdoor sur le territoire - Suricate

**Vos enjeux :** vous souhaitez améliorer les services et mieux répondre à la demande croissante des usagers de pratiquer les sports de nature dans le cadre d'un développement maîtrisé.

**L'offre :** le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), mission d'appui du Ministère chargé des sports, vous accompagne en mettant à votre disposition un outil numérique de veille et de suivi de la qualité des aménagements des sites de pratique Outdoor : le dispositif Suricate®.

Suricate® met en relation les pratiquants de sports de nature et les gestionnaires des lieux de pratique, pour préserver la qualité des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports et loisirs de nature.

En utilisant Suricate®, les pratiquants signalent et géolocalisent les incidents rencontrés lors de leur activité, tels qu'un équipement défectueux, une signalétique erronée, une source de pollution ou d'un conflit d'usage. Les signalements sont traités par un réseau d'administrateurs issus des collectivités territoriales, des fédérations sportives, des services de l'État et des gestionnaires d'espaces naturels.

Depuis le 1er juin 2020, toutes les collectivités locales peuvent bénéficier de cette veille gratuite de leur territoire. Ainsi, par la participation active des pratiquants et l'action des administrateurs, Suricate® est un outil qui aide les gestionnaires des lieux de pratique et tous ceux qui promeuvent les sports de nature à maintenir une offre de qualité.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par :



## En savoir plus :

<http://sentinelles.sportsdenature.fr> ; [Les chiffres clés 2020 du dispositif Suricate](#)

# Appui au diagnostic et suivi de l'offre et de la pratique sportive sur le territoire - Outdoovision

**Vos enjeux :** vous souhaitez améliorer les services et mieux répondre à la demande croissante des usagers de pratiquer les sports de nature dans le cadre d'un développement maîtrisé.

**L'offre :** le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), mission d'appui du Ministère chargé des sports, vous accompagne en mettant à votre disposition un outil numérique nouvel outil de veille et de visualisation des usages des pratiquants de loisirs sportifs de nature : la plateforme Outdoovision® : l'intelligence artificielle, la data science et le big data au service de l'aide à la décision des territoires.

Outdoovision est un service d'appui utile dans le cadre des politiques territoriales, qui agrège des centaines de milliers de tracés GPS issus de services et d'objets connectés des pratiquants de sports et loisirs de nature. Les sorties de course à pied, de vélo, de marche ou de randonnée pédestre enregistrées sur le terrain par les pratiquants sont fournies par les applications mobiles, objets connectés ou sites web. La plateforme Outdoovision permet aux collectivités territoriales (notamment les communautés de communes), aux fédérations sportives, aux gestionnaires d'espaces naturels et de sites de pratiques, aux services déconcentrés de l'Etat, de visualiser de façon précise les flux de pratique des sports et loisirs de nature à différentes échelles (de la région au sentier) et sur différents fonds cartographiques (cadastre, topographique IGN, satellite...).

**A qui s'adresser :**

Une offre proposée par :



**En savoir plus**

Responsable du pôle ressources : florence.giraud@sportsdenature.gouv.fr

Chargé du dossier christophe.martinez@sportsdenature.gouv.fr

<https://www.sportsdenature.gouv.fr/outdoorvision>

<https://www.sportsdenature.gouv.fr/pour-mieux-gerer-les-espaces-de-pratique-collectons-des-traces-gps>

# Développer les pratiques sportives et démocratiser l'expérience de la montagne

## Vos enjeux :

Vous souhaitez développer les pratiques et rendre l'expérience sportive montagne possible et accessible à tous : le contact avec la nature, les grands espaces, le dépassement et le dépassement, l'effort (chacun avec ses moyens), le partage, les rencontres humaines, en proposant une offre de service adaptée, pour répondre notamment à la progression d'un tourisme de proximité.

## L'offre :

La fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) vous apportera son savoir-faire et son expertise pour :

1. Mettre en place un plan d'action autour du développement de l'alpinisme et obtenir le label Terre d'Alpinisme, marque d'identification des territoires comme support de la pratique et du développement de l'alpinisme, délivré par la FFCAM et le comité Alpinisme UNESCO
2. Structurer des parcours permanents de ski de randonnée et proposer l'aménagement d'une structure de cascade de glace pour diversifier l'offre dans les stations de sports d'hiver en développant de nouvelles activités, et s'adapter au changement climatique
3. Mettre en place un ou des rassemblements grand public autour d'une ou plusieurs disciplines de montagne en utilisant le label FFCAM « Grand Parcours », événements permettant de mettre en avant les atouts du territoire, attirer de nouveaux pratiquants, participer à la dynamique économique des territoires
4. Développer une offre territoriale d'activités montagne quatre saisons pour tous en utilisant le refuge comme objectif, lieu d'étape ou camp de base et ainsi développer votre attractivité en diversifiant votre offre touristique

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération Française des clubs alpins et de montagne



**En savoir plus :** [www.ffcam.fr](http://www.ffcam.fr) Pour les axes 1.2.3 : Emilie KLING [e.kling@ffcam.fr](mailto:e.kling@ffcam.fr), Pour l'axe 1, Chloé Douzet [c.douzet@ffcam.fr](mailto:c.douzet@ffcam.fr)

# Développer l'accueil des jeunes en refuge et partager avec eux l'expérience montagne

## Vos enjeux :

Vous pensez que les « jeunes » sont les acteurs de demain pour votre territoire et qu'ils sont un public à privilégier. Vous souhaitez vous appuyer sur les outils que sont les refuges pour leur faire vivre l'expérience montagne et leur permettre de découvrir leur / votre territoire, les sensibiliser au milieu naturel et aux enjeux environnementaux, leur faire découvrir les pratiques sportives en montagne et construire des projets pédagogiques.

## L'offre :

la fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) vous apportera son savoir-faire et son expertise pour :

5. Développer des actions « Jeunes en refuges » d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté à travers une immersion en hébergement touristique isolé, leur permettant de découvrir les activités de montagne et le milieu naturel montagnard, d'être sensibilisés aux questions environnementales, de développer leur civisme et vivre-ensemble (partage des espaces, nuitée en site isolé, etc.)

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération Française des clubs alpins et de montagne



**En savoir plus :** [www.ffcam.fr](http://www.ffcam.fr), Chloé Douzet [c.douzet@ffcam.fr](mailto:c.douzet@ffcam.fr)

# Adapter et développer une offre d'activités nordiques intégrée à un projet de territoire responsable et diversifié

## Vos enjeux :

Face aux enjeux transversaux liés aux changements et aléas climatiques, à la viabilité économique de votre domaine nordique, aux évolutions des attentes de la clientèle, à l'évolution de votre stratégie territoriale, ..., vous souhaitez adapter et développer votre domaine nordique sur votre territoire et/ou pour en faire un point d'appui comme porte d'entrée de pratique d'activités toutes saisons.

## L'offre :

Nordic France, en partenariat avec l'ANCT, s'appuie sur son expertise et son ingénierie pour vous accompagner et vous conseiller sur le développement de votre domaine nordique et/ou activités nordiques en lien avec votre projet de territoire.

Cette offre d'ingénierie peut intervenir à différents niveaux :

- auditer votre domaine nordique et/ou les activités nordiques présentent sur votre territoire et apporter des préconisations pour l'amélioration de l'offre en lien avec les différents enjeux
- apporter un appui pour définir une stratégie de développement de la diversification touristique s'appuyant sur les activités nordiques ou en définissant une « stratégie nordique » s'intégrant à la stratégie territoriale.
- apporter un appui méthodologique pour définir et cadrer votre projet en lien avec votre domaine nordique ou des activités nordiques.
- apporter un appui au montage d'un projet en lien avec votre domaine nordique ou des activités nordiques.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par Nordic France



**En savoir plus :** [contact@nordicfrance.fr](mailto:contact@nordicfrance.fr) / 04 79 70 35 04 ou contactez votre commissaire de massif

# Développement agricole / forestier, circuits courts

# Développer les circuits-courts et l'agri-tourisme

## Vos enjeux :

Vous souhaitez développer l'offre d'activités agro-touristiques pour valoriser les productions locales et intégrer les acteurs agricoles de votre territoire dans votre projet de diversification touristique.

## L'offre :

Le réseau de chambres d'agriculture vous accompagne pour:

- développer les circuits courts des produits locaux et de proximité pour l'alimentation personnelle et pour l'approvisionnement de la restauration hors foyer :
- o créer et animer des démarches collectives pour la commercialisation de produits locaux (drives fermiers, magasins de producteurs) : diagnostic, analyse du besoin, suivi et accompagnement, animation, communication et promotion, organisation d'évènementiels de promotion des produits
- o accompagner la professionnalisation des producteurs et collectivités dans leur démarche d'approvisionnement local du producteur au consommateur, développer l'approvisionnement local de la restauration collective et hors foyer, mettre en œuvre des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- o organiser des Marchés des Producteurs de Pays, marque des Chambres d'agriculture, qui réunissent des producteurs locaux engagés par une charte de bonnes pratiques, qui valorisent la richesse et la diversité des productions des terroirs (revenus de vente directe, approvisionnement local, animation).
- développer des activités d'accueil à la ferme afin de répondre au regain d'intérêt des citoyens pour les séjours à la ferme, les visites de découverte ou encore la restauration à base de produits fermiers. Le réseau des chambres d'agriculture vous accompagnera en s'appuyant notamment sur la marque **Bienvenue à la ferme** offrant un réseau d'agriculteurs accueillant le grand public dont plusieurs centaines de fermes pédagogiques et un nouveau service de réservation en ligne ([www.bienvenue-a-la-ferme.com](http://www.bienvenue-a-la-ferme.com)). Cette démarche de reconnexion du champ à l'assiette vous permettra d'offrir des vacances pas comme les autres à la découverte du terroir montagnard et du consommer local.

## A qui s'adresser :



Une offre proposée par la chambre d'agriculture

**En savoir plus :** Contactez votre chambre d'agriculture ou  
[romane.jarry@apca.chambagri.fr](mailto:romane.jarry@apca.chambagri.fr)

## Obtenir un accompagnement dans les domaines de l'économie circulaire, alimentation et circuits courts

### Vos enjeux :

Vous recherchez un accompagnement pour vos projets dans tous les domaines de l'économie circulaire.

### L'offre :

Des experts vous accompagnent dans la définition et la mise en œuvre de vos projets d'économie circulaire :

- Structuration de démarches territoriales en économie circulaire (alimentation, déchets, énergie, bâtiments, etc.)
- Définition et mise en œuvre de plans d'actions de transition alimentaire et développement de circuits courts : identification des enjeux, des leviers et des moyens à mettre en œuvre.
- Montage de projet ou d'équipement

### A qui s'adresser :

Cette offre d'ingénierie comprend :

- Le cofinancement d'études dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude
- Ou des interventions de consultants experts financées à 100%
- Dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement thématique par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie.

Une offre proposée par la banque des territoires



**En savoir plus :** contactez la Direction régionale de la Banque des Territoires

# Favoriser le maintien des exploitations et le développement agricole comme outil d'aménagement durable

## Vos enjeux :

Vous souhaitez favoriser le maintien des exploitations sur votre territoire et dans vos paysages en accompagnant le secteur agricole comme outil socio-économique et environnemental majeur de l'aménagement durable de votre territoire de montagne.

## L'offre :

Le réseau de chambres d'agriculture vous accompagne pour:

- repérer, sensibiliser, accompagner des agriculteurs dans la transmission de leur exploitation et accompagner les agriculteurs qui s'installent
- accompagner la structuration et l'évolution des filières économiques, alimentaires et non alimentaires :
- animer des groupements de producteurs et accompagner dans l'évolution des pratiques et des productions, dans le domaine agricole et forestier
- réaliser des diagnostics/études de marché, accompagner la mise en place ou le maintien d'outils territoriaux
- accompagner les projets agricoles professionnels et marchands connectés à la cité (agriculture urbaine/périurbaine) et de projets alimentaires territoriaux (PAT)
- réaliser des diagnostics et vous accompagner dans la gestion du foncier (zones d'activités, désartificialisation) : documents d'urbanisme ou planification, échanges parcellaires, impacts des projets d'intérêt général, ...
- élaborer des plans d'actions pour une gestion durable des ressources, animer le volet agricole et accompagner le changement : irrigation et gestion muti-acteurs de l'eau, diagnostics de biodiversité, gestion à vocation agro-environnementale, compensation écologique, énergie bio-sourcée (bois-énergie, déchets organiques).

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la chambre d'agriculture



**En savoir plus :** Contactez votre chambre d'agriculture ou  
[romane.jarry@apca.chambagri.fr](mailto:romane.jarry@apca.chambagri.fr)

# Accompagner les collectivités pour faire de leurs projets de construction, rénovation et aménagement en bois local un levier de développement territorial

## Vos enjeux :

Vous avez pour projet de construire, rénover ou aménager un bâtiment public en **bois** et vous souhaitez faire bénéficier votre territoire des retombées économiques, sociales et environnementales de la valorisation de cette ressource locale.

## L'offre :

L'association des Communes forestières vous accompagne tout au long de votre projet, de son idée à son inauguration, en le connectant aux enjeux et acteurs de la filière forêt-bois de votre territoire.

Grâce aux nombreux retours d'expérience de la Fédération Nationale des Communes Forestières, son réseau a la capacité de vous apporter une expertise pour :

- Intégrer l'utilisation de bois locaux dans les règles de la commande publique ;
- Définir vos besoins dès la phase de conception de votre projet et vous accompagner dans le montage du plan de financement et la rédaction du programme ;
- Sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre ayant des références dans la construction en bois ;
- Permettre aux entreprises du territoire de soumettre une offre de prestation lors de la consultation ;
- Evaluer, à la fin d'un projet, ses retombées territoriales (effet sur l'économie, sur l'emploi, sur la gestion forestière, sur le carbone stocké et les émissions de CO<sub>2</sub> évitées) ;
- Assurer une communication large sur l'exemplarité de votre projet pour valoriser les choix de la collectivité.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération nationale des communes forestières



**En savoir plus : [Site internet de la FNCOFOR](#)**

Personne contact : Théo Launay - 01 45 67 47 97 / 07 89 66 18 92/  
[theo.launay@communesforestieres.org](mailto:theo.launay@communesforestieres.org)

# Valoriser les produits alimentaires locaux sur votre territoire

## Vos enjeux :

Vous souhaitez promouvoir l'artisanat alimentaire :

- Valoriser les territoires à travers les produits alimentaires ;
- Valoriser des productions et des savoir-faire locaux ;
- Développer une offre alimentaire et touristique durable en lien avec les enjeux actuels environnementaux, sanitaires et socio-économiques.

## L'offre :

Les « Cités du goût et des saveurs » (CG&S), outil des Chambres de Métiers et de l'Artisanat pour l'accompagnement des acteurs de l'alimentaire et des territoires proposent les services suivants :

- Elaborer une stratégie alimentaire et un plan d'action ;
- Structurer des filières alimentaires locales et circuits de proximité ;
- Renforcer le rôle des acteurs locaux dans la distribution d'une alimentation saine et de qualité, y compris dans la restauration collective ;
- Proposer des animations sur le territoire autour de l'alimentation locale et de qualité, la réduction du gaspillage alimentaire, la découverte des savoir-faire et produits artisanaux, etc. ;
- Accompagner les professionnels de l'alimentaire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Développer l'offre touristique autour des savoir-faire et produits locaux (ateliers culinaires, découvertes de savoir-faire, visites d'entreprises, etc.) ;
- Former et accompagner les professionnels des métiers de bouche afin d'assurer leur montée en compétence pour répondre aux enjeux de l'alimentation d'aujourd'hui et de demain ;

Au travers des actions menées par les CG&S, les thématiques suivantes en lien avec l'environnement, l'agriculture, le développement local, la culture, le patrimoine et le tourisme pourront être abordées, si le diagnostic identifie le besoin et si elles sont priorisées dans le plan d'action.

## A qui s'adresser :

Contactez votre CMA de proximité :

Une offre proposée par la Chambre des métiers et de l'artisanat



En savoir plus : <https://www.artisanat.fr/reseau-des-cma/un-reseau-de-proximite>

# Développer et mettre en valeur le tourisme artisanal sur votre territoire

## Vos enjeux :

Vous souhaitez développer une offre touristique durable autour de la valorisation des produits et savoir-faire artisanaux proposés localement afin de renforcer le rayonnement, l'attractivité et la valeur ajoutée de votre territoire, dans le respect de l'environnement

## L'offre :

Les chambres de métiers et de l'artisanat interviennent pour valoriser le patrimoine artisanal :

- un diagnostic et un recensement des activités et savoir-faire du territoire ;
  - l'intégration du patrimoine artisanal au côté du patrimoine naturel et du patrimoine culturel dans l'offre et les parcours touristiques;
  - l'accompagnement des entreprises artisanales dans le développement de la visite d'entreprise, les démonstrations de savoir-faire,
  - le développement d'une offre d'ateliers culinaires autour de produits locaux ;
- L'animation du territoire au travers d'événements consacrés aux savoir-faire (salon et journées des métiers d'art, etc.).

## A qui s'adresser :

Contactez votre CMA de proximité :

Une offre proposée par la Chambre des métiers et de l'artisanat



**En savoir plus :** <https://www.artisanat.fr/reseau-des-cma/un-reseau-de-proximite>

# Développement économique et commercial

# Réaliser une étude action sur le tissu commercial de votre territoire

## Vos enjeux

- Connaitre les points forts et les points faibles de l'appareil commercial d'un territoire ou d'une zone commerciale.
- Évaluer l'attractivité commerciale de votre territoire et son potentiel, notamment la capacité des entreprises à intégrer les transformations numériques et écologiques permettant l'organisation de plateformes commerciales et de circuits courts.
- Elaborer et mettre en œuvre une politique de dynamisation du commerce et être conseillé dans la durée.

## L'offre :

Le réseau des CCI vous propose de réaliser un état des lieux initial, fiable et précis sur le tissu commercial, de formuler des préconisations de développement, de proposer des enrichissements (consultation des chefs d'entreprises, enquête auprès des consommateurs, proposition et mise en œuvre d'un plan d'actions, études sur mesure) et d'opérer un suivi dans le temps de l'évolution du tissu commercial.

Cette analyse-terrain du tissu économique/commercial de votre territoire sera menée par un conseiller CCI expert du territoire, implanté localement.

**Conditions d'intervention :** Les conditions tarifaires varient selon les modalités d'accompagnement retenues.

Nb : Ces enquêtes sur mesure peuvent couvrir le champ de l'artisanat et de l'agriculture dans le cadre de partenariat locaux CCI-CMA-Chambre d'agriculture.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Chambre de commerce et d'industrie



**En savoir plus :** Contactez votre CCI de proximité

<https://www.cci.fr/web/organisation-dureseau/annuaire> <https://www.cci.fr/contact>

# Connaître les aides et solutions pour la relance économique et commerciale de votre territoire de montagne

## Vos enjeux :

- Disposer d'une connaissance élargie des aides financières directes et indirectes existantes pour les entreprises de votre territoire ;
- Identifier des solutions et les outils de votre chambre de commerce et d'industrie pour favoriser la relance de l'activité économique et commerciale.

## L'offre :

Le réseau des CCI propose de réunir les élus et directeurs des territoires Avenir Montagnes à l'échelle d'un département/ bassin de vie à l'occasion d'un séminaire d'information pour échanger sur les outils de la relance économique.

Ces temps seront l'occasion d'informer les intéressés sur les aides disponibles nationalement et territorialement pour les entreprises mais aussi sur les accompagnements proposés par la CCI aux collectivités pour les aider à renforcer leur soutien aux commerçants et indépendants.

Les solutions présentées à cette occasion pourront être les suivantes :

- Etude-action de la situation du commerce du centre-ville, de la ville ou de l'intercommunalité par un conseiller CCI expert de votre territoire ;
- Organisation d'une consultation avec les chefs d'entreprise, pour recueillir leur avis sur vos projets puis les mobiliser lors de la mise en œuvre ;
- Accompagnement des entreprises locales dans leur développement ;
- Accompagnement des entreprises locales dans l'intégration du numérique et de la transition écologique (appropriation des outils numériques et des plateformes locales d'e-commerce, mise en place de circuits courts).
- Création d'un contexte favorable à l'implantation d'entrepreneurs sur votre territoire (solutions immobilières et foncières, infrastructures, formations...).

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la chambre de commerce et d'industrie



**En savoir plus :** <https://www.cci.fr/contact>

# Aider les entreprises à se développer et favoriser l'implantation d'entrepreneurs sur votre territoire

## Vos enjeux :

- Favoriser le développement économique et l'emploi sur votre territoire, en permettant aux entreprises de se développer et de recruter les compétences dont elles ont besoin et en offrant aux jeunes et aux actifs davantage d'opportunités locales de formation ;
- Renforcer votre politique d'attractivité globale (accueil, marketing territorial) ;
- Garantir aux entreprises l'accès à un « bouquet de services » nécessaire à leur développement.

## L'offre :

Votre CCI met à disposition des entrepreneurs de votre territoire les offres nationales de services et programmes de soutien aux entreprises mis en œuvre par les CCI qui peuvent être à vos côtés notamment pour :

- Le développement du marketing territorial et la valorisation des entreprises locales, des filières stratégiques et innovantes, des métiers d'exception et des savoirs faire, pour en faire des ambassadeurs de votre territoire ;
- L'organisation de permanences d'accueil et d'information des créateurs et des chefs d'entreprises, y compris dans les locaux de la collectivité ;
- La mise en place d'une politique d'accueil de nouvelles entreprises et de salariés sur le territoire : aide à la recherche d'un logement, à l'emploi du conjoint, intégration des nouveaux habitants aux réseaux locaux ;
- La création et la gestion de lieux d'accueil et d'hébergement des entreprises, tels que les pépinières, les incubateurs, les hôtels d'entreprises, les tiers-lieux, les espaces de co-working ou les Maisons de l'Entreprise ;
- La création et l'animation de foncières locales avec la Banque des territoires, afin de proposer des locaux artisanaux et commerciaux à des loyers modérés dans les centres-villes et centres-bourgs ;

## A qui s'adresser :

Contactez votre CCI de proximité :



**En savoir plus :** <https://www.cci.fr/contact>

# Bénéficier de l'expertise d'un conseiller en développement de l'artisanat

## Vos enjeux

Vous souhaitez être accompagné dans la conception et la mise en œuvre de votre stratégie de développement et de promotion de l'artisanat de votre territoire et connaître les modalités de financement de cet accompagnement.

## L'offre :

Le réseau des chambres des métiers et de l'artisanat, met à votre disposition l'expertise de conseillers sur le développement, le soutien et la promotion de l'artisanat et de l'économie de proximité de votre territoire.

Partant de votre projet, et s'appuyant sur l'offre de services aux collectivités des CMA et ses produits phares, le conseiller CMA identifie avec vous les enjeux et besoins d'ingénierie pour la définition d'un plan d'action et la mise en œuvre de solutions adaptées. Le conseiller peut :

- réaliser des études, des diagnostics et des observations prospectives ;
- s'appuyer sur l'offre de services de la CMA pour vous proposer un plan d'action global répondant aux enjeux et problématiques soulevés par le diagnostic territorial ;
- constituer le cas échéant des groupes de projet rassemblant leurs experts thématiques ;
- apporter conseils et appui

**Conditions d'intervention :** Le financement du poste de conseiller en développement économique, qui peut être en partie pris en charge par la CMA, nécessite également une prise en charge par les acteurs du territoire.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Chambre des métiers et de l'artisanat



**En savoir plus :** <https://www.artisanat.fr/reseau-des-cma/un-reseau-de-proximite>

# Bénéficier de l'expertise d'un conseiller en développement économique territorial implanté localement

## Vos enjeux

- Bénéficier de l'accompagnement humain d'un conseil expert de votre territoire, pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux activités économiques, industrielles, commerciales situées sur votre commune ou votre intercommunalité.
- Pouvoir accéder plus facilement à cet accompagnement humain en mutualisant son coût financier avec d'autres collectivités de votre département ou de votre bassin de vie.

## L'offre :

Le réseau des CCI propose de mettre à votre disposition l'expertise d'un conseiller spécialisé en développement économique. Ce chef de projet CCI, en lien avec tous les services de la CCI et ses partenaires, identifie avec vous la solution d'appui la plus adaptée à vos besoins d'ingénierie.

Le chef de projet CCI peut par exemple réaliser un diagnostic de la situation économique/industrielle/commerciale de votre territoire (étude-action) ou des études spécifiques sur-mesure. Au terme du diagnostic, il vous fait part de ses recommandations et vous propose un plan d'actions.

Il peut également accompagner la mise en œuvre de vos actions dans des domaines très variés: maintien de l'activité et aide aux entreprises en difficulté, animation du commerce de centre-ville, actions d'accompagnement des entreprises/commerçants dans leurs mutations (numériques et écologiques notamment), implantation commerciale, lutte contre la vacance, création et reprise d'entreprise, animation de réseaux d'entreprises – clubs et filières, orientation et formation des jeunes, des actifs et des demandeurs d'emplois présents sur votre territoire ...

**Conditions d'intervention :** Le financement du poste de conseiller en développement économique, qui peut être en partie pris en charge par la CMA, nécessite également une prise en charge par les acteurs du territoire.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par la chambre de commerce et d'industrie



**En savoir plus :** Contactez votre CCI de proximité : <https://www.cci.fr/contact>

# Créer un écosystème favorable au développement économique et touristique par l'animation de votre territoire

## Vos enjeux :

Vous souhaitez favoriser le développement économique tout au long de l'année et revitaliser l'économie de proximité en développant le management de votre centre-ville (plateformes locales de e-commerce, circuits courts), en mettant en réseaux les entreprises et en encourageant les logiques de filière ou chaînes de valeur.

## L'offre :

Votre CCI vous propose de bénéficier de l'expertise d'un conseiller CCI en animation des entreprises et des commerces du territoire et de mutualiser le coût financier du recours à cette expertise d'animation avec d'autres collectivités de votre territoire.

L'animation des entreprises du territoire peut prendre les formes suivantes :

- réalisation de visites d'entreprises par un conseiller CCI ;
- animation d'ateliers sur des thématiques intéressant les chefs d'entreprise, qui peuvent se tenir dans votre collectivité ;
- constitution de clubs d'entreprises, avec des intervenants externes ;
- création et animation de clusters, faisant le lien entre les entreprises et l'écosystème de la recherche et de l'innovation... ;
- structuration et animation de filières, de réseaux professionnels

Cette structuration et animation de réseaux d'entreprises est particulièrement adaptée aux territoires de montagne (ex. à Grenoble : réseaux filière touristique de l'Isère et acteurs de la montagne de l'arc alpin). Au-delà de la mise en relation, la CCI organise des ateliers sur des points très opérationnels : le financement, la commande publique, le recrutement des saisonniers... ; ainsi que des temps forts, des forums pour faire vivre ces réseaux.

Il peut être attendu une prise en charge financière des acteurs locaux concernés (préfet, collectivités territoriales, Banque des territoires).

## A qui s'adresser :

Contactez votre CCI de proximité :

Une offre proposée par la Chambre de commerce et d'industrie



En savoir plus : <https://www.cci.fr/web/organisation-du-reseau/annuaire>

# Consulter les chefs d'entreprise de votre territoire sur vos projets

## Vos enjeux

- Connaître les attentes et les besoins des chefs d'entreprise sur le territoire ;
- Prendre le pouls de l'activité économique dans votre ville ;
- Obtenir rapidement le point de vue des chefs d'entreprises de votre ville

## L'offre :

Votre CCI vous propose de mener :

- Des consultations avec les chefs d'entreprise de votre territoire ;
- Des enquêtes qualitatives et/ou quantitatives à la demande, en interrogeant les chefs d'entreprise sur les enjeux qui vous préoccupent.

Il peut s'agir de problématiques du quotidien (estimer la santé des entreprises et des entrepreneurs de votre territoire, mesurer l'impact de travaux ou de projets urbains sur l'activité économique), d'enjeux de développement économique (mise en place de politiques de relance et de soutien aux transitions, accompagnement des entreprises du territoire dans leur développement, promotion de l'esprit d'entreprendre ...), de connaître leurs besoins (ressources humaines & emploi, transition numérique, financement, foncier & immobilier ...). La consultation peut avoir lieu dans le cadre de Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), de documents de planification ou d'urbanisme (SCOT, PLUi) ou de l'utilisation du droit de préemption sur les fonds et baux commerciaux.

**Conditions d'intervention :** Les conditions tarifaires varient selon les modalités d'accompagnement retenues.

Nb : Ces enquêtes sur mesure peuvent couvrir le champ de l'artisanat et de l'agriculture dans le cadre de partenariat locaux CCI-CMA-Chambre d'agriculture.

## A qui s'adresser :

Contactez votre CCI de proximité :

Une offre proposée par la Chambre des commerces et d'industrie



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

**En savoir plus :** <https://www.cci.fr/web/organisation-du-reseau/annuaire>  
<https://www.cci.fr/contact>

# Intégrer le numérique dans le quotidien des artisans, commerçants et indépendants

## Vos enjeux

Engager les artisans, commerçants et indépendants de votre territoire dans une démarche de développement numérique ;

- Accroître leur compétitivité et adapter leurs services aux attentes des consommateurs dans un contexte économique et sanitaire en évolution.

## L'offre :

Votre CCI et votre CMA vous proposent de contribuer au dispositif France Relance Commerce Numérique, qui repose sur une démarche comprenant :

Une communication et une sensibilisation auprès des artisans, commerçants, indépendants sur les possibilités d'augmenter leur chiffre d'affaires et leur rentabilité par le numérique, et accroître l'usage des technologies numériques dans l'entreprise ;  
La réalisation d'un diagnostic de maturité digitale et proposition de plan d'action par un conseiller CMA et/ou CCI en présentiel (possible en présentiel ou en distanciel) ;  
Un accompagnement à la mise en œuvre du projet par une aide à la concrétisation dans le cadre d'un investissement matériel ou immatériel ou l'orientation vers les expertises des activateurs France NUM.

Cet audit est proposé gracieusement aux TPE de votre territoire. Il peut déboucher sur des actions d'accompagnement menées en partenariat avec les collectivités dans le cadre de plan de relance régionaux ou locaux.

## A qui s'adresser :

Une offre proposée par vos Cci et CMA



Contactez votre CCI de proximité ainsi que votre chambre des métiers et de l'artisanat

**En savoir plus :** <https://www.artisanat.fr/reseau-des-cma/un-reseau-de-proximite>  
<https://www.cci.fr/contact>

# Sécurisation des activités en montagne

# Protéger la montagne par une offre de sécurité sur mesure

## Vos enjeux

Vous souhaitez améliorer la sécurité du quotidien pour une meilleure qualité de vie et favoriser l'implication des acteurs locaux dans la sécurité de leur territoire.

## L'offre :

Dans le cadre d'un contrat de sécurité, la gendarmerie est en mesure d'apporter une offre complète de services adaptée à votre territoire et à vos objectifs de développement :

- *une accessibilité adaptée au service public de sécurité*, avec des solutions d'accueil en mobilité (permanences déplacées au plus près, auditions à domicile...) ;
- *une offre d'expertise technique* adaptée aux territoires de montagne.

La gendarmerie se met *au service des élus des collectivités territoriales* :

- conseil à la sécurisation des activités de montagne grâce à l'expertise sécurité des pelotons de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) ;
- éducation à la montagne en sensibilisant la population (notamment les plus jeunes) aux dangers et exigences du milieu ;
- sensibilisation des travailleurs saisonniers par un partenariat avec les stations de montagne et les collectivités, en vue de protéger ces publics spécifiques et prévenir toute difficulté en matière d'ordre public et de sécurité ;
- préservation des écosystèmes naturels en développant des mesures de prévention et de lutte contre les atteintes à l'environnement, en lien avec les partenaires ;
- l'intégration du numérique dans l'offre de sécurité.

Parallèlement, le territoire peut soutenir l'action de la gendarmerie à travers une « sécurité dès la conception » dans ses domaines propres, passant par :

- l'association des forces de sécurité aux projets d'urbanisme et d'aménagement par des diagnostics de sécurité en lien avec le groupement de gendarmerie local ;
- la rénovation immobilière de l'infrastructure gendarmerie, au bénéfice de la collectivité, sous l'angle de la transition écologique.

## A qui s'adresser : Une offre proposée par la Gendarmerie nationale



**En savoir plus :** Contactez votre gendarmerie locale – ou votre groupement de gendarmerie départementale – [ggd00@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:ggd00@gendarmerie.interieur.gouv.fr) – (pour votre commune remplacer « 00 » par le numéro de votre département) ou **Contactez le conseiller technique montagne de la gendarmerie –** [lionel.andre@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:lionel.andre@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

